

✝ Commanderies par département ✝

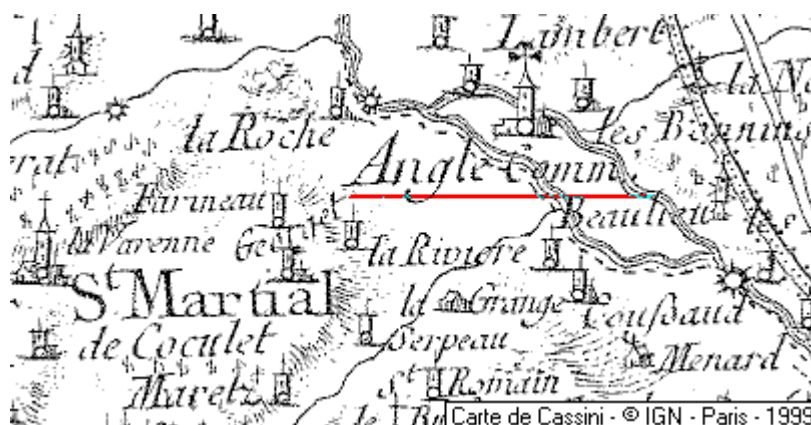
Les commanderies de France triées par département

Département de la Charente

Angles (16)

Maison du Temple d'Angles

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Segonzac, Commune: Salles-d'Angles - 16



Maison du Temple d'Angles

L'origine templière de cette maison est mise en lumière par deux documents. Le premier est une analyse d'acte contenue dans un inventaire de titres des commanderies de Châteaubernard et d'Angles dressé au XVIIIe siècle. Cet acte est un accord, passé en 1214, entre le commandeur de Châteaubernard et Angles, d'une part, et un nommé André Prêtre, et ses



parsonniers, d'autre part, touchant les moulins de Beuleure, ou Belure, proches de la maison d'Angles:

« et dit que le dit Prêtre et ses parsonniers prendront le tiers des farines et la (sic) vingtième des bleds que l'on mettra dans deux arches, desquelles il y aura trois clefs, une pour les parsonniers, une pour ledit Prestre et l'autre pour le commandeur. » Si la date attribuée à l'acte dans l'analyse n'est pas erronée, il apparaît évident qu'Angles était une maison templière puisqu'elle avait, au XIIIe siècle, le même commandeur que le Temple de Châteaubernard.

Le second document est un original, daté du 1er septembre 1295, qui lève définitivement les doutes qui pourraient subsister sur l'origine d'Angles. Il s'agit d'un acte, que nous avons déjà cité à propos de Châteaubernard, mentionnant la vente du moulin de Beaulieu, situé sur la rive du Né, au Templier Hugues de Narzac (Hugo de Nargat) alors commandeur de Châteaubernard et d'Angles (... tunc temporis venerabili preceptori de Castro Bemardi et de Anglis). Outre qu'il permet d'attribuer de façon certaine la fondation de la commanderie au Temple, ce document montre que, dès la fin du XIIIe siècle (et bien avant, si l'analyse de l'acte précédent est correctement datée), la maison d'Angles était rattachée à Châteaubernard, comme elle le sera pendant la période hospitalière, probablement parce que ses revenus étaient trop modestes pour suffire à l'entretien d'un commandeur et de ses compagnons.

La chapelle, unique vestige de la commanderie, se dresse aujourd'hui au centre d'une petite place plantée d'arbres, l'ancien cimetière, à proximité du canal qui conduit les eaux du Né au moulin d'Angles. Sur le cadastre dit napoléonien, établi en 1850, elle figure déjà seule, au milieu des tombes.

Il faut remonter au XVIIe siècle pour trouver trace d'autres bâtiments. Dans le procès-verbal de la visite effectuée en 1655, après quelques lignes concernant l'état, satisfaisant, de la chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, on trouve cette mention: « et,

au costé de ladite chappelle et joignant icelle, y a de vieilles murailles et vestiges de bastiments dans lesquelles y a encore quelques ouvertures de fenestres de pierres de taille, le tout ruyné, qui estoit anciennement la maison et logis du commandeur de ladite commanderie d'Angles... »; ainsi, au milieu du XVIIe siècle, le logis du commandeur et les autres édifices de la maison étaient déjà ruinés, et ceci vraisemblablement depuis les guerres de religion. Ils ne furent pas reconstruits par l'ordre de Malte.

Continuant leur visite, les commissaires de 1655 remarquent « joignant ladite chapelle y a un petit cimetièrre ou l'on a accoustumé d'enterrer les habittans dudit bourg d'Angles et village en dépendants qui sont du fief et jurisdiction de ladite commanderie. Et joignant ledit cimetièrre... une pièce de terre... qui apparamment estoit autresfois le jardin de ladite commanderie, laquelle confronte d'un costé au cours d'eau qui descend des moulins de Beaulieu aux moulins d'Angles, d'autre costé aux levades appartenant au sieur Pointreau, notaire royal, un fossé entre d'eux, et d'ung bout a un grand fossé, appelé le vivier du sieur commandeur, qui est tout le domaine propre... de ladite commanderie d'Angles. » A cette même date, les rentes en céréales d'Angles consistaient chaque année en 205 boisseaux de froment et 2 boisseaux 1/2 d'avoine, mesure de Cognac, les rentes en argent montaient à 48 livres 4 sous; le commandeur recevait également annuellement 38 chapons et 21 poules et « deux pots d'huile. » Il percevait la dîme et faisait exercer ses droits de haute, moyenne et basse justice par les mêmes officiers qu'à Châteaubernard. La desserte de la chapelle était effectuée par un prêtre séculier qui recevait, en 1655, 36 livres par an pour venir y célébrer l'office le dimanche et lors des quatre principales fêtes de l'année. En 1718, il en coûtait 200 livres par an au prieur d'Aquitaine pour maintenir le service religieux à Angles.

Les procès-verbaux de visite du XVIIIe siècle indiquent que, si parfois quelques vitres manquent, la chapelle demeure solide et bien couverte. Lors de leur passage en 1776, les visiteurs remarquent cependant « qu'en plusieurs endroits qui manque des pierres et qu'elle a besoin d'estre grifonnée dans tout le dehors à chaux et à sable. »

Ce fut peut-être à cette époque que l'on construisit, au chevet, le disgracieux appendice de la sacristie. Cet édicule est en effet représenté sur le cadastre napoléonien, mais ne l'est pas sur le charmant petit plan d'Angles dessiné dans la première moitié du XVIIe siècle, à l'occasion d'un litige opposant le prieur d'Aquitaine, commandeur de Châteaubernard et d'Angles à Jacques de La Rochefoucauld, baron de Salles.



Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la chapelle est un édifice rectangulaire, d'environ dix-neuf mètres de longueur et neuf mètres de largeur à l'extérieur, bâti en pierres de taille de moyen appareil sur lesquelles on distingue encore les marques d'un layage en diagonale. Les joints sont peu épais.

Les murs gouttereaux sont épaulés par trois contreforts saillants, ceux des extrémités englobant les angles de l'édifice et se perdant, en retour, dans la maçonnerie, sans décrochement. La façade et le chevet offrent donc un mur plan. Entre ces contreforts, des modillons à profil en cavet, tous semblables, soutiennent l'entablement. Un larmier coupe à mi-hauteur murs gouttereaux et mur de façade. Au sommet de celui-ci, les rampants du pignon s'interrompent pour laisser place à un petit clocher-mur percé d'une ouverture. Le portail est en plein cintre, sans aucune moulure; la fenêtre haute et étroite qui le surmonte a été partiellement obturée. Le mur sud est percé de deux baies, disposées à des niveaux différents. Les trois ouvertures du chevet, de même hauteur, sont coupées par le toit de la sacristie. Des corbeaux faisant saillie sous le larmier, à l'ouest et au sud, indiquent que des bâtiments étaient accolés à l'église, dès l'origine. On peut proposer, pour le gros oeuvre, une date de construction se situant, comme pour Châteaubernard, vers 1150-1160.

Des graffiti, médiévaux pour la plupart, sont visibles sur les murs sud et ouest. Ils représentent des écus, dont l'un porte des armes, des croix, une main (peut-être s'agit-il d'une unité de mesure: l'empan), une fleur de lys, etc.

L'intérieur a été profondément remanié. Le sol, probablement exhaussé, est cimenté. Les murs sont couverts d'un enduit sur lequel on a peint de faux joints d'appareil. Un cordon en quart de rond marque la naissance de la voûte. Celle-ci (peut-être un berceau brisé sans doubleau) s'est effondrée à une date indéterminée et a été remplacée, probablement au XIXe siècle, par une sorte de plafond aux angles arrondis, très laid.

De l'extérieur, l'ensemble dégage une impression de sobriété, d'austérité même. Mais si le dépouillement est un des traits caractéristiques des constructions de l'ordre, en Saintonge comme ailleurs, on ne peut en dire autant du plan rectangulaire ou du chevet plat et de son triplet, par exemple; particularités architecturales que l'on retrouve fréquemment dans les églises de la région sans que celles-ci aient eu un rapport

quelconque avec le Temple. Il faut donc, dans ce domaine, se garder des déductions hâtives.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple de Salle d'Angles - Charles Daras



Enfin, dans la vallée du Né, les Templiers possédaient à Angles une annexe importante, ainsi que le laisse supposer sa chapelle Saint-Jean.

L'édifice, plus séduisant que celui de Châteaubernard présente cependant bien des affinités avec ce monument. Ses dimensions paraissent sensiblement les mêmes. « Il mesure à l'extérieur: 18 mètres 96 de longueur et 9 mètres de largeur . »

A l'intérieur de la chapelle, des cordons semblables, en quart de rond, servaient d'appui à la voûte dépourvue de doubleaux, et une porte avait été pareillement aménagée au gouttereau sud.

Le chœur adhérent à la nef, reçoit aussi son éclairage par un triplet dont les cintres retrouvent leur symétrie. Au cours des guerres anglaises, le bas de l'église a été profondément modifié par la construction d'une tourelle d'escalier.

La façade n'est guère différente, car aucune séparation ne marque ses registres. Au-dessus du portail, non revêtu de sculptures, s'élève une fenêtre, fortement allongée et, selon la coutume, le clocher-arcade à une seule baie couronne le pignon.



Cette chapelle étant réservée à l'usage des Templiers, le clergé de Salles-d'Angles assurait le service paroissial.

Toutefois, les inhumations avaient lieu dans leur cimetière. L'église sert actuellement à la célébration du culte. Près de l'édifice, M. Origène signale la fosse du Templier, seul

vestige bien modeste, pouvant confirmer de nos jours le souvenir de cette commanderie.

Après 1312, les maisons de Châteaubernard et d'Angles passèrent aux Hospitaliers de Beauvais-sur-Matha, puissante commanderie déjà évoquée au début de notre étude, qui devait recueillir tous les biens des Templiers de la région ouest.

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Angoulême (16)

Maison du Temple d'Angoulême

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême (Chef-lieu), Canton: Chef-lieu de cantons - 16

Les Templiers avaient fondé, à Angoulême, un modeste établissement qui passa par la suite aux mains des Hospitaliers et dont l'existence, étonnamment discrète, ne semble pas avoir laissé beaucoup de traces dans les archives.

En 1373, la maison du Temple d'Angoulême et sa chapelle, membres de la commanderie de Beauvais-sur-Matha, se trouvaient dans une zone touchée par les hostilités; l'enquête pontificale nous révèle que depuis deux ans personne n'y résidait et qu'aucun revenu ne pouvait en être tiré propter guerras.

En 1588, le duc d'Epéron « commandant pour le service du roi ez pais d'Anjou, Touraine, Poitou, Angoulmois et Xaintonge », décida, sur ordre du roi, de modifier les fortifications du château d'Angoulême. Ce projet signifiait l'arrêt de mort de la maison du Temple et de sa chapelle situées « proche de la basse court et closture dudit chasteau », ainsi qu'on peut le voir sur le plan d'Angoulême donné par Belleforest.



Chapelle du Temple d'Angoulême, Plan de Belleforest (1575)

Le commandeur de Villegats, le chevalier Jean Gazeau, dont dépendait alors le membre d'Angoulême, essaya, par une supplique adressée au duc d'Epéron, de faire modifier les plans des nouvelles fortifications afin d'éviter la destruction des bâtiments. Il lui fut répondu que la chose était impossible et que les travaux devant se « faire promptement » des experts seraient désignés en vue d'évaluer les constructions pour « estre après pourveu par sa majesté au remboursement dudit suppliant. » En un mot, Jean Gazeau était tout bonnement exproprié pour le « bien et le service du roi. »

Le procès-verbal de visite des experts, maçons et charpentiers, dressé le 9 septembre 1588, rapporte que « l'ezglise estoit faicte, bastie et constructe de pierre de taille, ayant en longueur huit brasses, largeur quatre et hauteur trois brasses et demye, sans compter le pignon », le tout estimé, au prix de la pierre de taille, à 576 écus. La chapelle était couverte de tuiles valant, au total, 20 écus.

La maison d'habitation, construite en grande partie en pierre de taille, comprenait des « chambres haultes » auxquelles on accédait par un escalier de pierre de vingt marches. La maçonnerie de l'ensemble, y compris trois cheminées, les chambranles des portes et fenêtres, en pierre de taille, fut estimée 402 écus. La charpente et les menuiseries furent déclarées valoir 90 écus. Sous la maison existaient deux caves estimées 121 écus 1/2. La maçonnerie et la charpente des écuries du logis valaient 98 écus.

A côté de ces bâtiments s'étendait un jardin en partie clôturé par un mur. On ne sait si l'ordre de Malte toucha le prix de l'expropriation, mais il est certain qu'il ne fit reconstruire ni chapelle, ni maison à Angoulême.

La visite de 1655 précise qu'il n'y avait « aucun logement appartenant en propre » au membre d'Angoulême et que « la chappelle et maison et bastimens qui estoient aultrefois de ladicte commandrie, qui s'appelloit la commandrie du Temple d'Angoulesme... furent razées, démolies et ruynées dès l'an 1588 et employées et rencloses dans les fortifications que feu monseigneur le duc d'Espéron fit faire au chasteau dudit Angoulesme par ordre du roy. »

En 1655, le patrimoine du membre d'Angoulême se limitait à une petite pièce de pré, d'un journal environ, appelée le pré de la Commanderie, située au faubourg Saint-Cybard, d'agriens ou terrages sut un village nommé Chaumontet, en la paroisse de l'Isle-d'Espagnac, et de rentes en diverses paroisses. Ce fait est confirmé par un document du milieu du XVIIIe siècle.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple d'Angoulême

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Templiers ne possédaient dans la capitale de l'Angoumois qu'une modeste maison appelée Temple.

Nous ne pouvons citer que le clavaire de la maison, que les Templiers eurent à Angoulême « in domo Templi Engolisme », frère N. Brossard, cleric d'Angoulême (vers 1305).

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

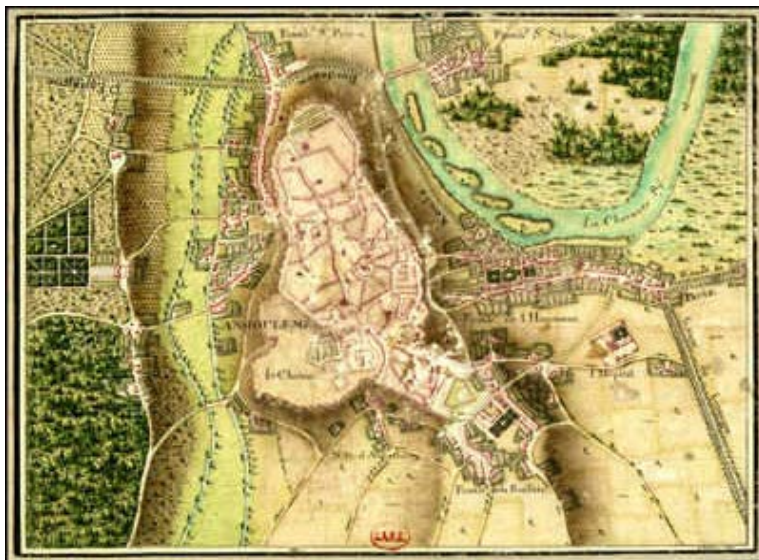
Procès des Templiers, tome I, page 266

Requisitus si in dicta sua recepcione fecerunt eum abnegare Christum et alia contenta in ipsis quatuor articulis, respondit quod non. Requisitus si ab aliquo alio audivit quod in dicto ordine essent dicti errores vel alii, respondit quod postquam fuerunt capti, audivit dici a fratribus Johanne Botan diocesis Pictavensis, et Guillelmo dicto Santongier Xantonensis diocesis servientibus, quod aliqua inhonesta erant in dicto ordine. Requisitus ubi et quibus presentibus audiverat dici predicta, respondit se audivisse

Parisius in domo ad Serpentem, die Jovis proximo preterita, a prefato fratre Johanne Botan, et erant soli; et alias, in domo Templi Engolisme a dicto Guillelmo Sanctongier, sunt sex anni vel circa, presente N. Brossardi clerico Engolismensi, clavigero dicte domus.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple d'Angoulême - Charles Daras



Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Templiers ne possédaient dans la capitale de l'Angoumois qu'une modeste maison appelée Temple. Sa chapelle était dédiée à saint Jean, vocable commun à la plupart des édifices religieux de l'ordre. Cette chapelle avait été édifée dans la paroisse de Saint-Antonin, au

coeur de la ville, à proximité du château; il ne faut donc pas la confondre avec l'église Saint-Jean, laquelle, située près de la cathédrale, servit longtemps de baptistère. Nous n'aurions aucun renseignement sur sa construction si nous ne possédions le procès-verbal de la visite des bâtiments des Templiers, effectuée en 1588, lorsque le duc d'Epéron, répondant au voeu exprimé par le roi, décidait de les démolir afin d'aménager la fortification extérieure du château. D'après ce procès-verbal, il est dit que « l'esglize estoit faicte, bastie et constricte en pierre de taille, ayant en longueur huit brasses, largeur quatre et hauteur trois brasses et demye, sans compter le pignon, faisant en tout quatre-vingt-seize brasses (document inédit relatif au Temple d'Angoulême - Archives de la Vienne). » La chapelle, peu importante, terminée comme on le voit par un pignon, et couverte en tuiles, formait un rectangle (la brasse mesurant 1,62 mètre, la chapelle aurait eu 13 mètre de longueur et 6,50 mètres de largeur, ces démentions sont nettement inférieurs aux chapelles templières de Charente). Nous en retrouvons la silhouette dans le plan de Belleforest de 1575; sa façade, percée d'une ouverture, se terminait par un clocher-arcade.

Près de la chapelle se trouvait le logis des Templiers, bâti en pierre, sur caves, ainsi que les communs pourvus de vastes écuries donnant sur un jardin clos de murs. Ce logis, nous confirme Boissonnade, faisait face à la résidence comtale; Hugues X de Lusignan

y séjourna quelques jours.

Dans une supplique adressée au duc d'Epéron par J. Gazeau, commandeur du Temple, qui, à l'époque, était celui de Villegats, puissante commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean, dont nous parlerons plus loin, ce dernier le pria de surseoir aux démolitions et d'affecter de nouveaux bâtiments à l'ordre, au cas où elles ne pourraient être différées. Il lui fut répondu qu'en raison de l'urgence des travaux à exécuter autour du château, on ne pourrait: « évictier la ruyne des maisons, Temple et bastimentz. » Quant à leur remplacement, une requête serait adressée au roi afin de rechercher quelques autres lieux propres pour réédifier la chapelle et pour son habitation... « Attendu que ladite démollition est faite pour le bien de ses affaires et de son service. »

Les terrains de la commanderie ayant été englobés dans l'enceinte fortifiée à l'ouest du château (J. George, historien topographe à signalé l'emplacement du puits de la commanderie dans sa « topographie » historique d'Angoulême) c'est donc vers 1588 que disparut l'ancienne chapelle des Templiers. Satisfaction fut-elle donnée au commandeur ?

C'est peu probable, bien que Michon estimât que les nouveaux bâtiments avoisinaient l'ancien évêché. Après avoir été longtemps rattachés à Villegats, les biens du Temple d'Angoulême furent, par la suite, unis à la commanderie de Beauvais-sur-Matha, en Saintonge.

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Aunac (16)

Maison du Temple d'Aunac

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Mansle - 16



Localisation: Maison du Temple d'Aunac

Commentaire historique: Un bâtiment figure à l'emplacement des logements sur le cadastre de 1825 mais avec un plan légèrement différent.

Certaines parties des logements pourraient dater du XVIIIe siècle.

Il s'agit vraisemblablement d'un ancien logement divisé en deux logements aujourd'hui.

Les logements ont été remaniés dans la seconde moitié du XXe siècle.

Les granges datent du XIXe siècle.

Sur l'ancien cadastre figure un second bâtiment.

Les bâtiments de l'ancien cadastre pourraient correspondre à la commanderie Sainte-Trinité des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui n'était plus au XVIIe siècle qu'une Maison du Temple unie à la commanderie de Champeaux.

La chapelle était en bon état en 1638.

On s'y rendait en procession le jour de la Trinité.

Le bloc sculpté posé devant les logements pourrait être le bénitier de la chapelle de la commanderie.

Un bloc sculpté en remploi dans une chaîne d'angle de la grange nord-est pourrait provenir également de l'ancienne commanderie. Voir la page complète [Charente-Limousine](#)

Daras, Charles. Commanderies et chapelles des Templiers dans la région charentaise. Archéologia, n° 27, mars-avril 1969, page 45.

De Verdilhac. Notice sur le bourg de Brillac (arrondissement de Confolens). Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente, 1846, page 89.

Nanglard, abbé J. Pouillé historique du diocèse d'Angoulême

Maison du Temple d'Aunac

Les Templiers avaient installé à Aunac une Maison désignée sous le nom de « Sainte-Trinité »

Mémoires de la Société Archéologique de la Charente - page 47, édition de 1953

Maison du Temple d'Aunac

Au nord de Brillac, à Aunac, les Templiers avaient installé une commanderie désignée sous le nom de « Sainte-Trinité. » Son existence demeure obscure; On sait cependant qu'après avoir été unie à la commanderie Saint-Jean-Baptiste de Champeau, en Limousin, elle ne cessa de décliner.

Jean-Luc Aubardier, Michel Binet - Les Sites Templiers de France - Editions Ouest-France - 1995

Top

Auvignac (16)

Maison du Temple d'Auvignac

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Barbezieux-Saint-Hilaire, Commune: Lagarde-sur-le-Né - 16



Localisation: Maison du Temple d'Auvignac

Dès la fin du XIIe siècle, ou le début du XIIIe, les Templiers possédaient à Auvignac, près de Barbezieux, à une lieue de Viville, un moulin dont l'existence est attestée par deux mentions dans le cartulaire du prieuré Notre-Dame de Barbezieux. On ne sait si, à la même époque, ils avaient déjà édifié une maison et une chapelle à Auvignac ou s'ils ne le firent que plus tard.

En 1373, Auvignac était un membre de la commanderie du Deffend. Comme toutes les maisons de l'Hôpital, ce petit établissement souffrait alors des hostilités franco-anglaises. Ses deux moulins à eau qui rapportaient autrefois 20 setiers de grain étaient détruits, (propter guerras), ses rentes en argent avaient baissé de 10 livres à 25 sous, les rentes en céréales ne procuraient que 2 setiers de grain au lieu de 25 auparavant, le

nombre de chapons et poules, dû à titre de cens et rentes, était tombé de 40 à 10. La maison possédait encore quelques vignes dont le produit était modeste. Dès le XVe siècle, Auvignac, avec la commanderie du Deffend, passa dans l'obédience de la commanderie des Epeaux.

Une visite de 1673 note que la chapelle Saint-Jean-Baptiste était en piètre état, les vitres étaient brisées, les murs menaçaient ruine « y en ayant partie de tombée », la couverture avait besoin d'être refaite et la cloche avait disparu. Le culte y était assuré par le curé de Viville. Les commissaires rapportent « qu'il n'y a aucun domaine audit lieu, le revenu consistent en ranthe soulement. » Quelques années plus tard, en 1690, on constate que les réparations les plus urgentes ont été faites, mais « l'on ne dit la sainte messe que tous les quinze jours ou trois semaines et mesme rarement en l'hivert a cause des grandes eaux quy déborde et qu'il n'y a qu'une douzaine de parroissiens dont la plupart sont meschans nouveaux convertis. » Pour cette desserte, le prieur d'Aquitaine payait 100 livres par an au curé de Lagarde en 1718.

En 1733, les visiteurs notent que les murs et la charpente sont en bon état, que la chapelle est « éclairée par trois vitreaux garnis de vitre et qu'elle n'est pas pavée et très mal propre, autour de laquelle dedans et dheors il y a une litre aux armes de monsieur de Louvois. » Sorte de frise funéraire que l'on peignait intérieurement et extérieurement autour d'une église, la litre se composait d'une bande noire sur laquelle se détachaient, de distance en distance, les armoiries d'un seigneur défunt. Il s'agit vraisemblablement ici d'une litre aux armes de Louis-François-Marie Le Tellier (1668-1701), fils de Louvois, chevalier de Malte, commandeur du Piéton, puis marquis de Barbezieux, secrétaire d'état et chancelier des ordres du roi.

Un petit clocher existait au-dessus de la porte, mais il était dépourvu de cloche.

En 1755, la desserte de la chapelle était assurée par un Cordelier de Barbezieux qui avait pris, depuis peu, la relève du curé de La Magdeleine. Ce religieux venait y célébrer la messe une fois toutes les trois semaines et administrait les sacrements « aux habitans du village dudit lieu d'Avignac qui est composé de sept à huit feux. »

L'ordre de Malte possédait, à Auvignac, haute, moyenne et basse justice qui était exercée par les officiers de la maison du Tâtre. Dès le XVIIIe siècle, le nom du lieu s'était modifié en Vignac, forme sous laquelle il apparaît sur la carte de Cassini. De nos jours, on trouve au lieu-dit Le Vignac, en bordure du chemin conduisant à une exploitation agricole abandonnée, un taillis de forme rectangulaire, roncier presque

impénétrable, dans lequel on peut voir quelques pierres, dont une cuve de fonts baptismaux (ou un bénitier - Il s'agit d'une cuve extérieurement octogonale dont chaque pan mesure, alternativement, 0,36 m et 0,28 - 0,30 m, ce qui donne une circonférence d'environ 2,60 m), qui paraissent être les seuls vestiges de la chapelle, probablement détruite sous la Révolution.

Pour Barbezieux, voir le Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Barbezieux, édité par J. de La Martinière. Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, tome XLI (1911): page 142: ...non longe a molendino Templariorum quod est a Auvinac;
page 142: ...postea monachi de Berbezillo concesserunt Templariis predictam partem molendini, tali videlicet pacto ut 11os solidos annuatim in die Nathalis Domini ecclesie de Berbezillo Templarii reddant.

Sources: *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983*

Top

Barbezieres (16)

Maison du Temple de Barbezières

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Aigre - 16



Localisation: Maison du Temple de Barbezières

A une courte distance de Villejésus, les Templiers avaient encore installé une maison à Barbezières en Saintonge, sur une terre appartenant à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Si l'ordre se montrait intransigent vis-à-vis du clergé séculier, il faisait preuve, à l'origine, de plus de conciliation avec les bénédictins de Saint-Amant de Boixe, car par

deux fois, à Coulonges et à Barbezières, ces derniers aidèrent aux fondations des Templiers. L'entente ne devait pas être de longue durée, car, par la suite, ils suscitérent de tels embarras aux moines que l'évêque Pierre I Laumont (1159-1182), dut intervenir auprès du commandeur Guillaume Ponet, grand maître en Aquitaine, afin de conclure « un règlement devant maintenir la paix entre les deux communautés voisines. »

La nef de la chapelle Saint-Martin a deux travées, autrefois couvertes en berceaux brisés. Dans la première, le berceau donne naissance à un cordon en quart de rond; dans la deuxième, le cordon est chanfreiné. L'arc doubleau sur lequel s'appuyait la voûte est accompagné d'un rouleau; l'un et l'autre retombent sur des colonnes distinctes. « Cette couverture en berceaux brisés avec doubleaux est courante. R. Crozit, L'art roman en Poitou. 1948, page 106, la signale aux chapelles des commanderies poitevines de Plaincourault, Auzon, Montgauguier, La Lande-de-Gourgé, Ensigné. »



Sources: Eglise de **Barbezières**

Des crochets constituent, comme à Coulonges, l'ornementation des chapiteaux. Au revers de la façade, l'arc d'encadrement repose sur des consoles à hauteur des cordons. Un arc semblable devait se retrouver sur le mur qui fermait le chœur, ainsi que nous le voyons habituellement. Celui-ci, refait à la fin du XVe siècle, après la destruction de l'abside au cours des guerres anglaises, reproduit sa forme rectangulaire primitive. Couvert d'une voûte sur croisées d'ogives, il est éclairé par une fenêtre gothique, remplaçant vraisemblablement l'ancien triplet.

On ne peut parler de la façade entièrement reconstruite en 1875. Cette dernière est surmontée d'un clocher-arcade, conforme à la tradition.

Près de l'église s'élève le château de Barbezières, édifié à la même époque que le choeur; sa belle tour qui se dresse au sud-ouest (les autres parties du château sont en ruines), évoque la vie chevaleresque des seigneurs qui l'habitaient.

Comme toutes les commanderies de cette région, celle de Barbezières devait passer sous la dépendance des Hospitaliers de Beauvais-sur-Matha, dont nous avons signalé l'importance. La chapelle Saint-Martin sert actuellement au culte.

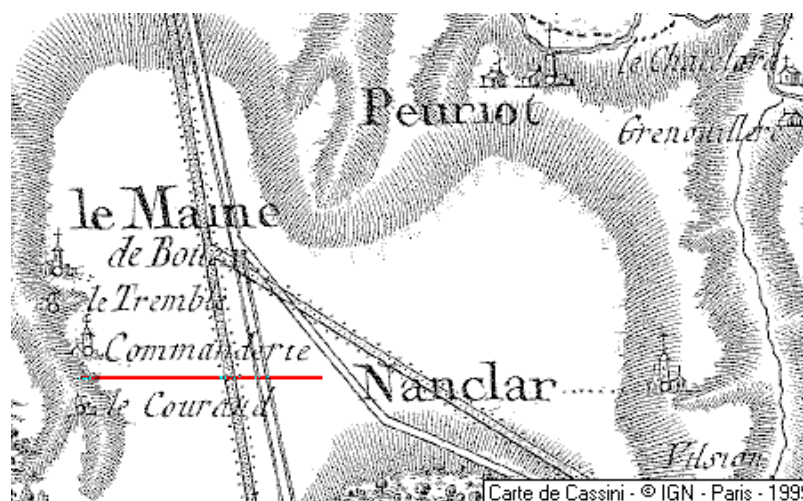
Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Boixe (16)

Maison du Temple de Boixe

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Saint-Amant-de-Boixe, Commune: Maine-de-Boixe - 16



Localisation: Maison du Temple de Boixe

En bordure de la forêt de Boixe, près du hameau du Courreau, s'élèvent encore des ruines importantes de ce qui fut autrefois la chapelle de la commanderie du Temple de Boixe.

De ce petit édifice de forme rectangulaire, enfin débarrassé de la végétation qui l'envahissait, subsistent le mur oriental ajouré d'un triplet et, en partie, les murs gouttereaux. Les vestiges de la façade occidentale, dont l'appareil est d'ailleurs moins soigné que celui du reste de la construction, sont probablement les traces d'une restauration effectuée au milieu du XVIIIe siècle, par le commandeur d'alors. Le mur s'était en effet écroulé, faute d'entretien, comme d'ailleurs le logis adjacent.

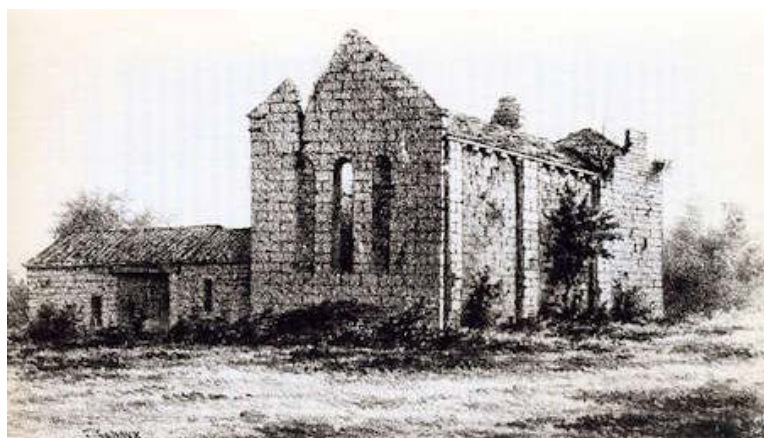
Ce monument est d'une grande simplicité. Les gouttereaux, épais, étaient épaulés par trois contreforts plats (dont deux sont encore visibles au sud), montant jusqu'à la corniche que soutiennent des modillons très sobres. Aucune ouverture ne vient interrompre la succession des assises de pierres d'appareil. Seul, le triplet roman du chevet éclairait donc l'intérieur, auquel donnait accès une petite porte en plein cintre située entre les deux premiers contreforts du mur sud. Un lavabo et une crédence ont été ménagés dans la maçonnerie, à droite et à gauche de l'autel.

La voûte, dont le départ est souligné par un élégant cordon en quart-de-rond, n'était soutenue par aucun arc doubleau. Etait-elle en berceau plein cintre ?

Ou brisé ?

Les restes en sont trop peu importants pour qu'on puisse trancher avec certitude. Il est probable cependant qu'elle avait la forme d'un berceau brisé, si l'on en juge par les autres édifices érigés par l'ordre du Temple en Aunis, en Saintonge et en Angoumois à la même époque, c'est-à-dire peu après le milieu du XIIe siècle.

De tous ces oratoires, où le décor est pourtant réduit, la chapelle de Boixe se distingue par son extrême dépouillement qui confine à la nudité.



Si l'étude archéologique des vestiges de la chapelle permet donc de supposer que les Templiers avaient fondé une maison à Boixe, peu après le milieu du XIIe siècle, la documentation archivistique faisant totalement défaut pour cette période, on ignore quels furent les

premiers dons ou achats de terres qui conduisirent à l'implantation d'un établissement en ce lieu situé dans le diocèse d'Angoulême.

Le document le plus ancien dans lequel apparaît la domus Templi de Buxia date de

1207. Il s'agit d'un arbitrage rendu par l'évêque d'Angoulême, Guillaume, pour régler un litige opposant l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et les Templiers.

Pour leurs terres situées dans la Boixe, les Templiers payaient annuellement à l'abbaye de Saint-Amant une redevance de deux livres de cire et d'une livre d'encens. Au début du XIIIe siècle, l'abbaye prétendit leur faire payer une dîme sur des terres qu'ils venaient d'acquérir pour agrandir leur domaine. Un litige s'ensuivit qui fut réglé en 1207. Les moines de Saint-Amant renonçaient à la dîme mais, en contrepartie, les Templiers augmentaient de deux livres à deux livres et demie leur redevance annuelle en cire à laquelle continuerait à s'ajouter une livre d'encens. Il était prévu, en outre, que si les Templiers acquéraient de nouvelles terres dans la Boixe, ils en paieraient la dîme sur tous les fruits à l'abbaye de Saint-Amant. Le commandeur de Boixe cité dans l'acte de 1207, frère Aimery Lambert, était également commandeur des maisons du Temple du Fouilloux et d'Angoulême.

En dehors de cette apparition fugitive, au début du XIIIe siècle, il n'existe aucune trace de la commanderie de Boixe dans les archives pour le reste du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe. On ne sait à quelle date elle fut rattachée, comme simple maison, à la puissante commanderie de Beauvais-sur-Matha. Fut-ce pendant la période templière ?

Le fait n'est pas impossible car Boixe n'apparaît pas dans le Procès où toutes les commanderies templières du diocèse de Saintes sont représentées, soit par leur commandeur, soit par la mention de réceptions effectuées dans leurs chapelles. Il se peut aussi que le rattachement ait eu lieu au moment de la dévolution à l'Hôpital des maisons des Templiers, après 1312. Quoi qu'il en soit, Boixe est cité comme un membre de Beauvais-sur-Matha dans l'enquête de 1373; la présence d'une chapelle y est attestée, mais il est précisé qu'en raison des guerres, personne ne réside dans cette maison depuis deux ans et qu'aucun revenu n'a pu en être tiré depuis le même temps.

Les sources d'archives concernant le Temple de Boixe entre le XVe et le XVIIIe siècles laissent penser qu'il s'agissait d'un établissement de moindre importance, peu riche en terres arables mais possédant toutefois plusieurs centaines de journaux de bois dans la forêt de Boixe.

Un document de 1578 fait état des dégâts subis par la maison de Boixe et celle du Fouilloux durant « les guerres civiles », autrement dit les guerres de religion. Le fermier qui tenait les deux maisons dit y avoir fait des réparations pour un total de 4 à 5 000 livres. Il semble bien que ces réparations aient plus porté sur les bâtiments du Fouilloux

que sur ceux de Boixe.

En 1615, le Temple de Boixe apparaît comme une dépendance de la maison du Fouilloux, elle-même rattachée à Beauvais-sur-Matha; il est mentionné, à la même date, que le membre de Boixe « consiste en maisons et chappelle toutte ruinées et desmollies et n'y reste que les mesures. »

Peu de travaux ont été réalisés dans le demi-siècle suivant car, en 1655, les commissaires notent dans leur procès-verbal de visite qu'ils ont vu à Boixe

« une chappelle qui est joignant de vieilles murailles, mazures et vestiges de bastiments qui estoient anciennement les logis et maisons de ladite commanderie et au dessoubz desquels vestiges y a encore une cave a mettre du vin, et laquelle chappelle est gasté et seroit tout à fait ruynée et tombée sans la couverture que ledit seigneur grand prieur y a fait faire à neuf pour la conservation d'icelle depuis trois ou quatre ans. » Les habitants du village voisin du Courreau affirment, sous serment, « qu'ils n'ont jamais veu ledit lieu de la commanderie aultre qu'il est et avoir ouy dire a leurs prédécesseurs qu'il y avoit plus de centz ans que ledit lieu avoit esté ruyné par les guerres et que depuis ledit temps il n'y avoit heu aucune habitations ny esté fait aucune chose sinon que depuis trois ou quatre ans ledit seigneur grand prieur a présent avoit fait recouvrir a neuf la chappelle qui estoit aussy presque toute ruynée. » Bien qu'elle ait été recouverte à neuf, la chapelle de Boixe ne servait plus au culte en 1655.

Environ quatre-vingts ans plus tard, en 1737, la description des lieux n'est guère plus engageante: dans la chapelle « le mur du bout du costé de Focquecidant est entièrement ruinné et tumbé par tairre a l'exception de environ dix pieds de hauteur quy sont encore debout mais si mauvais qu'ils ne sarvoient absollument de rien... la vouste quy est de pierre de taille est en assais bon estât cy se n'est que l'eau a pénétré en plusieurs endroits ce qui fait qu'il est néssesaire que la couverture quy est dessus soit refaite en antier... les deux petits vitraux quy sont dans le mur du costé du levant menassent de ruinne... le surplus des murs d'icelle sont en assais bon estât... ne s'est treuvé a ladicte chapelle auqun autel. » Deux habitants du lieu déclarent qu'ils n'ont « jamais ouy dire que on y ait dit de maisse en ladicte chapelle. » Les experts « estant allés au bout de ladicte chapelle vairs l'ocquecidant » rapportent « que autrefois il y avoit des chambre, qui estoits apparamant où le seigneur commandeur faisoit lors sa demeure, quy sont tombée en ruinne ne conpauzant plus que des mesures n'y ayant aucun toit, cherpante, ni couverture ny maisme ni porte ny fermure. » On voyait

cependant un petit logement nouvellement édifié près de la chapelle.

En 1742, la chapelle et les bâtiments n'avaient guère changé. Le domaine de la maison de Boixe comprenait alors une vigne de huit journaux, nouvellement plantée, deux journaux de terre labourable, un journal planté de sainfoin et environ 200 journaux de bois en taillis. A cela s'ajoutait le produit des cens, rentes, terrages, complants et dîmes. L'ordre de Malte possédait la haute justice du lieu qui était exercée par les officiers de la commanderie du Fouilloux.

En 1746, le commandeur du Fouilloux bailla à ferme pour cinq ans le revenu des rentes et agriers (terrages) qui lui appartenaient sur les villages du Courreau et du Temple ainsi que le produit des droits de lods et ventes prélevés sur toutes les ventes effectuées à l'intérieur de sa seigneurie. Les preneurs s'engageaient à lui verser 300 livres par an, à cultiver sa vigne dont la vendange serait partagée par moitié, à lui fournir trois barriques de vin rosé et deux charretées de paille de froment chaque année.

Le procès-verbal d'arpentage des domaines du Fouilloux et de Boixe, dressé en 1749, donne une assez bonne idée des bâtiments et dépendances de la maison de Boixe: « avons veu un vaisseau appelée anciennement la chapelle dépendant de ladite commanderie qui sert actuellement de grange pour engranger et serrer les grains, foins et paisles; à l'un des bouts il y a un bâtiment neuf que ledit seigneur commandeur a nouvellement fait construire, ainsy qu'il l'a déclaré, dans lequel on monte par un escalier de pierre couvert, consistant dans une grande chambre servant actuellement de cuisine, une chambre haute au dessus, un petit cabinet ou ledit commandeur tient un lit, une ancienne cave et caveau qui a été refait par ledit seigneur commandeur, au coin de ladite chapelle le longt du chemin est une chambre appelée la chambre du garde; k cour renfermée de murs et un jardin joignant ausdits batimens, au delà duquel chemin est une vigne nouvellement plantée par ledit seigneur commandeur, joignant la garenne, qui contient six journaux entourée de fossés dépendant de ladite pièce de vigne. »

Vendus à des particuliers sous la Révolution, après la suppression de l'ordre de Malte, et laissés à l'abandon, les bâtiments du Temple de Boixe se dégradèrent peu à peu. La voûte de la chapelle s'effondra et la végétation commença à prendre possession des lieux.

Il y a quelques années encore, les ruines de Boixe surgissaient au milieu des champs, enfouies sous le lierre et en partie cachées par les arbres et les broussailles. Depuis,

grâce aux efforts de l'Association des Amis du Temple de Boixe, qui a acquis le site pour éviter la démolition des derniers vestiges, la chapelle a été dégagée et une première tranche de travaux a permis d'effectuer les réparations les plus urgentes. Si les ruines de Boixe ont aujourd'hui perdu une partie de leur romantisme et de leur mystère, il faut néanmoins saluer cette initiative courageuse sans laquelle la chapelle du Temple aurait maintenant disparu.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple de Maine-de-Boixe - Charles Daras



Au nord d'Angoulême, au lieu dit la Commanderie, dans la commune de Maine-de-Boixe, les Templiers possédaient une maison peu importante, appelée le Temple de Boixe. Il n'en reste que les murs de la chapelle, recouverts par une abondante végétation, que l'on aperçoit dans un champ bordant le village de Courreau. A partir du XVI^e siècle, cette maison passée à l'ordre de Malte, fut désignée sous le nom de ce village (Telle est l'appellation donnée par l'abbé Nanglard, Pouillé historique du diocèse d'Angoulême, tome I, page 167. Une famille Courreau cultivant dans ce hameau, serait à l'origine de ce nom).

L'édifice roman, déjà délabré en 1619, reproduit un rectangle, fermé à l'ouest, et à l'est, par des murs droits. La voûte, d'une seule volée, reposait sur un cordon encore apparent, car aucune trace de colonne ne se voit à l'intérieur. Trois longues baies étroites, établies à la même hauteur, ajourent le choeur.

Au dehors, on découvre, non sans peine, une porte en plein cintre s'ouvrant dans le gouttereau sud, qui servait d'entrée à la chapelle. Toutes les superstructures étant effondrées, il ne subsiste que l'amorce du pignon oriental (Une bonne reproduction du chevet se voit dans l'ouvrage de Lièvre, Exploration archéologique du département de la Charente, 1880-1884).

Les constructions des Templiers ayant exercé une influence certaine dans l'architecture de nos églises rurales, il n'est pas étonnant de voir au chevet de l'église paroissiale de

Maine-de-Boixe un triplet rappelant celui de la chapelle de la commanderie voisine.

Après avoir dépassé la région boisée qui entoure le Temple de Boixe, nous rencontrons plusieurs commanderies celles: du Fouilloux, de Coulonges, de Fouqueure et de Villejésus.

A première vue, il semblerait étrange de les voir réunies en un si grand nombre dans un même secteur, si l'on ne savait qu'elles étaient situées à proximité de communications importantes au moyen âge.

Les commandeurs n'avaient pas seulement la mission d'assurer la protection des pèlerins et de les guider, ils eurent aussi la charge, rappelons-le, de veiller à l'entretien des chemins. Une charte du Temple de la Rochelle ne nous confirme-t-elle pas que les Templiers furent bâtisseurs de routes, de moulins et même de quais ?

C'est pourquoi ils devaient avoir la haute main sur les « confréries » dont la fonction, au moyen âge, correspondait à celle de nos ponts et chaussées. La présence d'un service de ce genre, à Montignac, ne peut être négligée.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Maison du Temple de Boixe

Pierre Ier Lomond dit de Sonnevillle « Petrus Litimundi di dictus de Sonnavilla », était abbé de Saint-Amant-de-Boixe lors de son élection, en 1159.

Il consacre l'église de cette abbaye en 1170; l'année suivante, il règle un différend qu'elle a avec les Templiers de la Boixe et assiste à la fondation de l'abbaye de La Couronne.

Sources: Bulletins et mémoires de la Société Archéologique de Charente, année 1892, Tome II, Angoulême M. DCCC XCIII.

Top

Breuil (Le) (16)

Maison du Temple Le Breuil

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Mansle, Commune: Cellefrouin

- 16



Localisation: Maison du Temple Le Breuil

Le Temple du Breuil, petite commanderie de Templiers, mentionnée parmi les dépendances de Villegats, après 1312, occupait, selon toute vraisemblance, l'emplacement du hameau ainsi désigné, près de Cellefrouin. (Ce hameau est situé à mi-distance entre Beaulieu-sur-Sonnette et Cellefrouin, non loin de la route reliant ces localités).

Nous ne posséderions aucun renseignement sur cette maison, si l'abbé Nanglard ne nous apprenait que sa chapelle étant délabrée en 1674, le commandeur « avait été condamné à la restaurer. »

Les biens du Breuil répartis dans les communes de Cellefrouin et d'Ambernac furent aliénés à la Révolution.

Chanoine Chevalier, Bulletin, de la Société archéologique et historique de la Charente, 1928, p. LXXXIII.

Un lieu dit le Temple, petite agglomération voisine, figurait certainement parmi ses biens. Signalons, à ce propos, que Basque, dans son dictionnaire, ne mentionne pas moins de quatorze villages ou hameaux appelés Temple, en Charente. (Dictionnaire des lieux habités du département de la Charente, 1857). On ne saurait douter de leur origine, puisque les Templiers, nous le savons, y possédaient de grands domaines.

« E. Lavisse, Histoire de France, tome III, 2e partie, page 176, confirme que non seulement en France, mais encore en Angleterre, en Aragon, en Portugal et sur les bords du Rhin, les Templiers furent de grands propriétaires terriens. »

Sources: Charles Daras - Les Templiers en Charente: les commanderies et leurs chapelles - Société Archéologique et Historique de la Charente - Editions: P. Oudin et E. Beaulu (Poitiers) 1981

Brie (Le Temple) (16)

Brie (Le Temple)

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: La Rochefoucauld, Commune: Brie - 16



Localisation: Le Temple, près de Brie

Tout près de la ville de Brie, un lieu-dit Le temple. (Carte de Cassini)

Les Templiers d'Angoulême avaient des bien sur la commune de Brie, au lieu-dit « Le Temple »

Nous ne savons pas de quelles natures étaient ces biens.

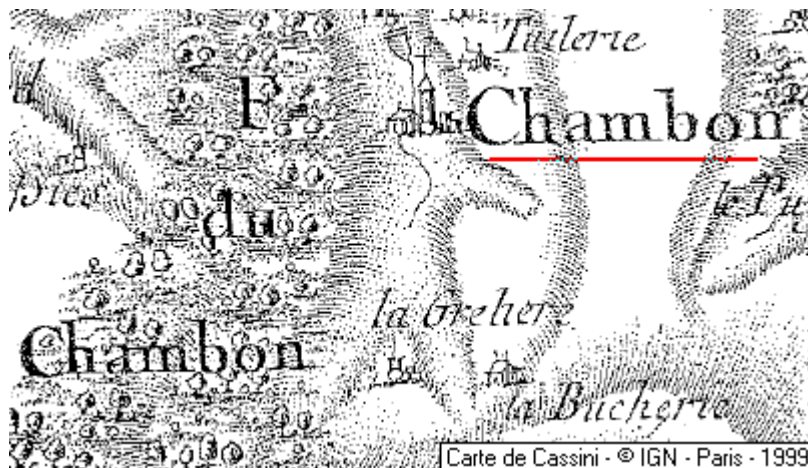
Recherches de Jack Bocar, Carte de Cassini

Top

Chambon (Charente) (16)

Domaine du Temple Le Chambon

Département: Charente, Arrondissement et Canton: Confolens, Commune: Saint-Maurice-des-Lions - 16



Localisation: Domaine du Temple Le Chambon

Non loin de Confolens, dans le territoire de la commune de Saint-Maurice-des-Lions, on apercevait encore au siècle dernier la chapelle de la commanderie du Chambon. Les gens âgés du pays se rappellent fort bien avoir vu cette chapelle, construite à l'orée de la forêt avoisinant le village, qui portait le nom de sa commanderie. D'après Touzaud, elle devint commune à la paroisse lorsque celle-ci fut créée après 1282.

Sources: Monographie de Saint-Maurice des Lyons, Mémoire de la Société archéologique et historique de la Charente, 1890-91, page 111

Domaine du Temple Le Chambon

Les Templiers possédaient au Chambon de nombreuses terres et de vastes bois (le bois du Chambon s'étend à l'ouest de cette localité) qu'ils exploitaient eux-mêmes. Le souvenir de leur activité agricole nous est confirmé par une tradition locale suivant laquelle les grands bâtiments, situés près du bourg de Saint-Maurice-des-Lions, auraient servi d'entrepôt à cette maison.

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Champniers (Le Temple) (16)

Champniers (Le Temple)

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Gond-Pontouvre, Commune: Champniers - 16



Localisation: Champniers (Le Temple)

Tout près de Champniers, un lieu-dit Le Temple. (Carte de Cassini)

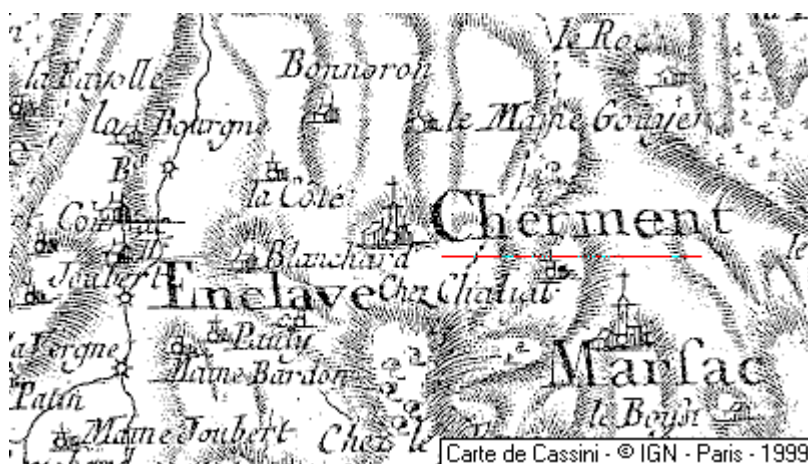
Recherches de Jack Bocar, Carte de Cassini

Top

Charmant (16)

Maison du Temple de Charmant

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Villebois-Lavalette - 16



Localisation: Maison du Temple de Charmant

Le cartulaire de l'église cathédrale (Abbé Nanglard, 1899, page 177) nous fait savoir qu'à la suite d'une donation généreuse du seigneur Ugbert (1060-1075), l'église de Charmant avait appartenu au chapitre de la cathédrale. De ce fait, on éprouve quelque hésitation à la comprendre parmi les édifices possédés par les Templiers. Cette église leur aura-t-elle été cédée par le chapitre ?

Aucun texte ne permet de le dire, mais l'examen du monument le laisse supposer.



Maison du Temple de Charmant - Source image Jack Bocar

Deux campagnes distinctes peuvent être observées. Dans la première on construit la nef, simple salle rectangulaire, couverte en bois et éclairée par des fenêtres en plein cintre. Aucune ornementation n'apparaît. Dans la seconde, à la fin du XIIe siècle, l'église fut complétée par un transept et un chœur, l'un et l'autre richement décorés, la disposition des colonnes jumelles au carré du transept est particulièrement heureuse.

L'opposition entre les différentes parties de l'édifice est frappante. Il est donc possible d'admettre que, primitivement, la nef reconstruite par les Templiers, leur avait servi de chapelle et que, par dérogation, quand le sanctuaire devint commun à la paroisse, ces derniers consentirent à y ajouter un transept et un chœur conformes aux traditions locales. La présence du clocher, comme au Grand Mas-Dieu, renforce l'hypothèse.



Maison du Temple de Charmant- Sources image Jack Bocar

Une confirmation particulièrement suggestive nous est donnée lorsqu'on découvre à la façade, des croix pattées inscrites dans des cercles. Ces croix se voient sur le pilastre gauche du portail et sur le piédroit d'un enfeu qui n'est autre que celui d'un commandeur. Cet enfeu, entouré d'un cordon de palmettes, apparaît également à gauche de la façade. La présentation de ces croix est d'autant plus significative que leur dessin se retrouve fidèlement reproduit au mur de fond de la chapelle de Cressac, dont nous parlerons plus loin. Des cercles crucifères se voient non seulement à Cressac à gauche de l'oculus, mais encore à la chapelle des Templiers de Magrigne (Gironde), notamment près des piscines. La croix pattée apparaît d'ailleurs sur quelques sceaux de l'Ordre.



Maison du Temple de Charmant - Sources: Image Jacques Filhol

D'autre part, si le rouleau supérieur reste nu, il n'est pas sans intérêt de découvrir à la voussure inférieure (des cordons moulurés s'ajoutent aux rouleaux; celui accompagnant cette voussure est orné de dents de scie) des godrons rappelant ceux qui ornent l'entrée du Saint-Sépulcre. Cette décoration, rare sur les portails de nos églises, n'est-elle pas de nature à rappeler ce prestigieux sanctuaire, avoisinant jadis l'une des plus importantes maisons de l'ordre ?

Tant d'évocations permettent donc de justifier la présence des Templiers à Charmant.

Comme à l'habitude, le logis du gouverneur était situé près de la chapelle, au nord. Il a été intégré dans la construction d'un château construit pendant les dernières années du XVI^e siècle. On peut y voir quelques vestiges, notamment un contrefort percé d'une ouverture étroite ressemblant à une meurtrière, à la face septentrionale, et une tour en encorbellement à l'angle nord-est.

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Charmant, commune sur le canton de Villebois-Lavalette

- Carmento 1060-1075,
- de Carment, de Charmentis 1117,
- de Charment (Cartulaire église d'Angoulême);
- Charmens 1405 (Lib. féodales).
- Caromantia, « la hauteur amie », Caro- (ami) et manti- (grandeur) sont des termes de noms gaulois (Dottin). De manti vient le français maint. Comp. Carantona, « la rivière

amie », la Charente. Charmant est sur une hauteur. Jean Talbert, 1928.

- Eglise Notre-Dame entourée de tilleuls centenaires.
- Nef triangulairew du XIIe siècle, transept et coupole sur pendentif du XIIIe siècle.
- Abside en cul-de-four.
- Les Templiers avaient installé une commanderie tout au haut du village dont il reste quelques traces près de l'église.
- Clocher gothique octogonal du XIVE siècle détruit par un orage en 1843 et reconstruit.
- Peintures murales.
- Chateau de Charmant XVIe et XVIIe siècle.
- Fut le siège d'une commanderie de Templiers.
- Bâtiments du XVIe siècle fait corps avec celui du XVIIe siècle.
- Porte avec linteau avec fenêtres jumelles décoré de beaux écussons, entourés de pilastres.
- Façade ajourée d'une galerie à arcades en plein cintre, accostée d'une tourelle d'angle en encorbellement. Arcades aussi sur le coté.

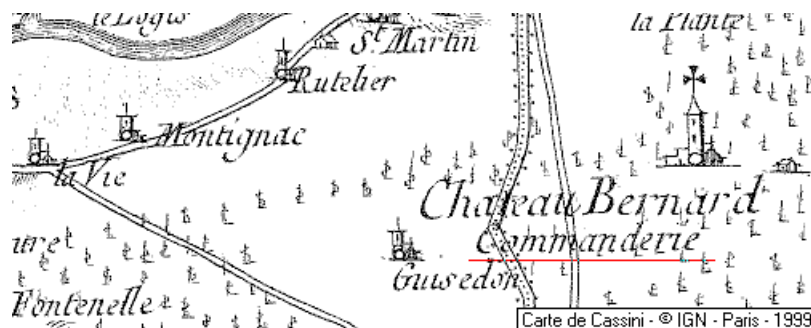
G. Delage, Contribution à l'Etude des Noms de Lieux de la Charente, MSAHC, 1965, pages 227-228

Top

Chateaubernard (16)

Maison du Temple de Châteaubernard

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Cognac-Sud - 16



Localisation: Maison du Temple de Châteaubernard

De l'importante commanderie de Châteaubernard, bâtie par les Templiers à environ trois

kilomètres au sud de Cognac, ne subsiste plus aujourd'hui que la chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, devenue tardivement église paroissiale.

Il n'existe aucun document permettant de situer chronologiquement la fondation de cet établissement. Cependant, une étude stylistique attentive de la chapelle et des éléments sculptés: portail et chapiteaux, autorise une datation approximative aux alentours de 1150-1160.

Sans pour autant manquer d'élégance, l'édifice est encore très roman dans sa structure: murs épais (plus d'un mètre) épaulés par des contreforts plats, ouvertures peu nombreuses, en plein cintre, voûte en berceau brisé soutenue par un arc doubleau à profil carré. Les quatre chapiteaux, à l'épais tailloir en quart-de-rond, portent des sculptures en bas-relief se rapprochant de la gravure et représentent, soit des feuillages stylisés, comme à l'angle nord-ouest, soit des dessins géométriques, comme sur le chapiteau du mur nord, à l'épannelage presque cubique. Le chapiteau du mur sud offre seul une image figurative, de facture extrêmement fruste, celle de deux oiseaux s'abreuvant à une même coupe. Le chapiteau du sud-ouest ne porte qu'une ébauche de décor, exception faite de la volute qui en souligne l'angle. Peut-être n'a-t-il pas été terminé. Quant au portail sud, il comporte deux voussures en plein cintre surmontées d'une archivolt. A l'angle de la première voussure, des losanges formant pointes de diamant créent une ornementation typiquement romane.

Cette chapelle présente des affinités avec celle d'Angles: même sobriété, même plan rectangulaire, même triplet au chevet et, à peu de chose près, mêmes dimensions. Cependant, le souci d'atténuer l'austérité du bâtiment par l'introduction d'éléments décorés et par une réalisation architecturale légèrement différente semble ici évident, qu'il s'agisse des chapiteaux et du portail, du cordon horizontal, orné de pointes de diamant, qui marque la naissance des rampants du clocher et de l'archivolte qui surmonte les deux ouvertures de celui-ci encadrées par des colonnettes, ou encore des contreforts plus nombreux, qui, par les jeux de l'ombre et de la lumière animent et rythment les murs.



Châteaubernard, facade occidentale - Image M. Miguet

Ainsi qu'à **Angles**, une sacristie fut accolée au chevet, entraînant une modification du triplet. C'est, avec l'adjonction au XVe siècle d'une chapelle contre le mur sud et la transformation (ou le percement ?) du portail ouest, l'un des rares remaniements importants que le monument ait eu à subir depuis sa construction. Tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, c'est un très bon exemple du parti architectural que les Templiers avaient adopté pour leurs oratoires de Saintonge.

Le logis du commandeur et les autres bâtiments qui avoisinaient la chapelle étaient déjà ruinés au XVIIe siècle, comme l'atteste le procès-verbal d'une visite prieurale effectuée en 1655: « Et au costé de ladite chappelle et joignant icelle y a de vieilles mazures et vestiges de maison et bastiments au dessoubz desquels y a encore une cave voutée de pierres, qui estoient antiennement l'hostel et maison de ladite commandrie qui sont en ruyne de temps immémorial comme nous a dit ledit Allenet [le fermier] pour l'avoir ouy dire à des anciens du pays et à ses prédécesseurs et qu'il y avoit plus de centz ans qu'ils estoient ainsi ruynés par les anciennes guerres... »; il s'agit, sans aucun doute, des guerres de religion dont on sait qu'elles ont mis le pays à feu et à sang au XVIe siècle.

Si la charte de fondation de la commanderie fait défaut, les archives conservent plusieurs actes de la période templière. Le plus ancien date de 1220: c'est un accord passé entre les Templiers de Châteaubernard et les religieux bénédictins de l'abbaye

voisine de Fontdouce, d'une part, et des particuliers, d'autre part, au sujet de la réédification des moulins de Javrezac, près de Cognac. Moyennant une rente annuelle qui leur sera versée par les intéressés, Templiers et Bénédictins acceptent de reconstruire les moulins en question. L'intérêt de ce document est de mettre en évidence l'attention que les Templiers portaient aux moulins qui, comme les fours et les pressoirs, étaient d'un très bon rapport pour le seigneur qui les possédait.

L'acte suivant, daté de mai 1227, est une concession faite à Geoffroy de Pestieus et à sa femme, par le commandeur et les frères de Châteaubernard, d'une maison située à Cognac. Nous y apprenons qu'en plus de frère P. Bos, commandeur, l'effectif était de cinq Templiers, dont un seul chevalier. Ce nombre relativement élevé peut s'expliquer par l'importance de la commanderie de Châteaubernard.



Localisation: Domaine du Temple à Cognac

Cette maison de Cognac est l'objet d'une autre concession faite en 1242, cette fois par Guillaume de Sonnac, preceptor humilis des maisons du Temple en Aquitaine et futur Maître de l'ordre, moyennant un cens annuel de vingt sous à payer aux Templiers de Châteaubernard.

Quelque cinquante ans plus tard, le 1er septembre 1295, frère Hugues de Narzac, commandeur de Châteaubernard et d'Angles, achète à R. Foucaud, curé d'Arthenac, un moulin dit le moulin de Beaulieu, sur la rivière du Né.

D'après les termes de l'acte:... *molendino appellato molendinum de Bello loco, sito in riparia Nedi*, il semblerait qu'il se soit agi d'un moulin à eau. Cet acte confirme l'intérêt que le Temple portait aux moulins.

L'un des derniers documents de la période templière, daté de 1297, ne concerne les Templiers de Châteaubernard que dans la mesure où ils sont seigneurs du lieu et

possèdent la propriété éminente sur les biens que les habitants « tiennent » d'eux. Lorsque, comme c'est le cas ici, un immeuble est vendu par ses propriétaires, ceux-ci se « dévêtent » de ce bien « entre les mains » du seigneur qui en « revêt » l'acheteur, au cours d'une cérémonie qui deviendra avec le temps purement formelle. Le texte est le suivant: « De quibus omnibus supradictis etsingulis, nos omnes supradicti venditores nos devestivimus et dissazivimus in manu fratris Hugonis de Narciaco, venerabilis preceptoris domus militie Templi de Castro Bemardi... » Il mentionne donc, une fois encore, Hugues de Narzac en tant que commandeur de Châteaubernard.

Il faut, enfin, citer le testament d'un bourgeois de Pons, Hélié Auribeau, extrait du chartrier de cette ville et très précisément daté du 17 août 1286. Le testateur y fait, in extremis probablement, divers legs à des établissements religieux de Pons et des alentours, parmi lesquels, en bonne place, figure le Temple de Châteaubernard. Il est permis d'en déduire qu'une vingtaine d'années avant sa chute, l'ordre n'avait pas perdu toute popularité, du moins dans cette région.



Châteaubernard, chevet - Image M. Miguet

Les minutes du Procès recèlent l'ultime trace laissée dans l'histoire par les Templiers de Châteaubernard. C'est tout d'abord la déposition de frère Pierre Thibaud, dernier commandeur; elle nous apprend que celui-ci est, alors, âgé d'une quarantaine d'années, qu'il porte toujours le manteau de l'Ordre et la barbe et qu'il a été reçu dans la maison du Temple de Banes (Beauvais-sur-Matha) vingt-trois ans auparavant.

Un autre frère, Guillaume de Soromina, plus jeune, et qui a conservé lui aussi le manteau et la barbe, déclare avoir été reçu in quadam caméra domus Templide Castro Bernardi..., il y a environ huit ans, par Olivier le Flament, chevalier, mort depuis. Enfin, un Templier du diocèse de Poitiers, Guillaume Audenbon, révèle au cours de son interrogatoire que frère Pierre de Montignac, à cette époque preceptor de Châteaubernard, était présent lors de sa réception dans la maison de Civrac, cinq ans plus tôt. D'après lui, ledit frère Pierre est alors détenu à Saint-Jean-d'Angély.

Après sa dévolution à l'Hôpital, la commanderie eut à souffrir de la Grande Peste de 1348, de la crise économique et, bien sûr, de la guerre de Cent Ans. Seule l'enquête de 1373 apporte quelque lumière sur cette période très tourmentée.

Les enquêteurs pontificaux ne purent d'ailleurs se rendre à Châteaubernard en raison des hostilités et de la présence des ennemis du roi de France qui tenaient la ville de Cognac, le château de Merpins et plusieurs autres forteresses voisines de la commanderie. Les renseignements qu'ils donnent sur celle-ci sont cependant extrêmement précieux: la place n'est plus occupée que par deux frères, un chevalier et un frère prêtre, âgés respectivement de 80 et 70 ans, que les revenus du domaine, très amoindris, suffisent tout juste à faire vivre. Les fléaux de ce siècle terrible eurent raison de la prospérité de la commanderie. Celle-ci cessa d'être un établissement à part entière dès le début du XVe siècle pour devenir un membre de la puissante commanderie de Beauvais-sur-Matha.

En 1655, nous l'avons vu, le logis du commandeur et ses dépendances étaient en ruine, les commissaires qui effectuent la visite notent « qu'au devant, vers le village, y a une petite pièce de terre qu'aultrefois estoit aparamment la basse cour dudit lieu et, au derrière desdites mazures et chappelle y a une pièce de terre labourable entourée de fossez qui s'appelle la Garenne qui peut contenir, ou environ, quatre journaux à la mesure d'Angoumois. » Un peu plus loin, toujours vers le village, s'élevaient les bâtiments de la métairie. L'ensemble des terres, prés, terrages, dîmes, les cens en argent, grain, volailles et les droits de justice de la maison étaient afferchés.

La chapelle était bien entretenue, au-dessus de l'autel figurait « un petit tableau où il est représenté un crucifix et l'image de saint Jean et sur ledit autel un petit tabernacle de bois peint. » Elle était convenablement pourvue d'ornements sacerdotaux, linge et vases sacrés, et desservie par un prêtre de Cognac auquel le fermier versait une pension annuelle de 40 livres. La chapelle, comme la commanderie, et le village de

Châteaubernard, étaient situés sur la paroisse Saint-Léger de Cognac dont le curé administrait les sacrements aux villageois. Il existait cependant « au costé de ladite chapelle, ung petit cimetièrè où l'on enterre les habitans dudit village de Chasteau-Bernard. »

Les différents procès-verbaux de visite du XVIIIe siècle notent, de façon unanime, le bon état de la chapelle, desservie par un père Récollet de Cognac. Celui-ci venait y célébrer la messe le dimanche et quatre autres fois dans l'année moyennant 66 livres en 1718 et 100 livres en 1729.

En 1729, les bâtiments se composaient d'un petit logis pour le fermier, qui ne l'habitait qu'au temps des récoltes, d'une grange contenant deux pressoirs et d'une écurie pour les mules. L'ordre de Malte ne fit jamais reconstruire de logis seigneurial à Châteaubernard.

La maison de Châteaubernard était toujours affermée avec son membre d'Angles. Au XVIIIe siècle, le montant du fermage augmenta très rapidement. En 1739, le fermier devait verser 1750 livres par an, financer la desserte des deux chapelles et payer les gages des officiers de justice. En 1762, le fermage était passé à 2550 livres, plus 300 livres au vicaire d'Angles, 100 au desservant de Châteaubernard, et 24 boisseaux de froment aux officiers de justice. La ferme s'élevait à 3 087 livres 10 sous en 1776, plus 500 livres au desservant des deux chapelles et le paiement des officiers de justice. Ces sommes témoignent de la prospérité économique des deux maisons au XVIIIe siècle.

Le domaine de Châteaubernard connut le sort de toutes les propriétés de l'ordre de Malte et fut vendu comme bien national pendant la Révolution. Le cadastre dit napoléonien, dressé au début du XIXe siècle, montre la chapelle encore entourée de son cimetière. Celui-ci a, de nos jours, disparu. La chapelle de Châteaubernard fut rendue au culte vers 1844, mais elle ne fut érigée en église paroissiale qu'en 1874.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple de Châteaubernard par Charles Daras



Châteaubernard - Sources: BNF

Près de Cognac, à Châteaubernard, ils installèrent une commanderie dont la prospérité fut grande au moyen âge. On a voulu voir dans son appellation un hommage rendu à la maison du grand saint qui contribua puissamment à la création de l'ordre (Abbé Cousin, Histoire de Cognac, Jarnac, Segonzac, 1882, p. 312.).

Si respectable que soit cette interprétation, il convient de ne l'accepter qu'avec réserve, aucune trace de château n'apparaissant à Châteaubernard. Il est possible qu'un antique castrum ait existé (P. B. Barraud, La commanderie de Châteauneuf. Bull. de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1890, p. 32), mais le rappel de cette fortification, si lointaine, semble peu probable.

Edifiée au XIIe siècle, la chapelle Saint-Jean reflète, avec plus de sévérité qu'ailleurs, les disciplines observées par les Templiers dans leurs constructions. Ce n'est pas que la conception de ce monument soit différente des autres, mais la sobriété de l'appareil est si accusée qu'une certaine sécheresse se fait sentir.

Le plan de la chapelle, correctement orienté comme tous ceux de l'ordre, dessine un rectangle.

« L'édifice mesure au dehors dix-huit mètres de longueur sur sept mètres quatre-vingts de largeur.

Le choeur est légèrement plus long que la nef. »

Les deux travées étaient jadis couvertes d'une voûte en berceau brisé, s'appuyant sur un doubleau à colonnes, et retombant sur des cordons en quart de rond. On ne voit

d'arc d'encadrement qu'au revers de la façade; les chapiteaux nus des pilastres qui le supportent ne viennent pas rompre la ligne des cordons. Ce parti adopté dans la plupart des chapelles de l'ordre est si nettement affirmé à Châteaubernard que ces derniers servent de tailloirs aux chapiteaux des colonnes de la nef.

Toute la lumière vient du chœur, relié directement à la nef; il est éclairé par deux fenêtres latérales et par un triplet au mur de fond.

La baie médiane, plus basse que les deux autres, fut bouchée lorsqu'on aménagea un nouvel autel.

Contrairement à l'usage, également, les fenêtres sont peu allongées.



Châteaubernard - Sources: BNF

Il est donc possible de voir, une fois de plus, une variante dans la disposition des ouvertures du chevet. Ajoutons que la grande fenêtre remplaçant l'oculus, souvent reproduit dans les sanctuaires de l'ordre, ne fut percée que lorsqu'on aveugla la fenêtre centrale du triplet.

A la fin du XVe siècle, une chapelle à deux travées agrandit l'édifice au sud. Le visiteur ne manque pas d'être attiré par la voûte d'ogives avec liernes, aux arêtes prismatiques, qui couvre l'une d'elles, et par une inscription du XVIe siècle, relative au Jugement dernier. La porte sud, qui y donne accès, servait autrefois d'entrée à l'oratoire.

« Aux chapelles du Temple de Boixe, d'Ensigné, de Civray, des portes latérales existent pareillement. »

Il est regrettable qu'elle soit ainsi dissimulée, car sa voussure, bordée par une archivolt en feuillages, retombant sur des pilastres, est ornée de magnifiques entrelacs d'inspiration orientale. Cette riche décoration paraît surprenante sur cet édifice où le rôle de la sculpture semblait avoir été volontairement négligé. « Notons, toutefois, la représentation d'oiseaux se désaltérant dans un vase, sur un chapiteau de la nef. »

La façade contraste d'ailleurs par sa nudité. Le portail en plein cintre apparaît sans ornement, et la fenêtre allongée qui l'ajoure se détache avec raideur. Comme à l'ordinaire, le pignon est tronqué pour supporter le clocher-arcade à deux baies, et des contreforts légers épaulent aux angles la façade et le chevet.

Rien n'a survécu du logis du commandeur, si ce n'est un ancien chai, appelé la Commanderie, qui avait fait partie des communs. Le cimetière s'étendait au nord de l'oratoire, il renfermait plusieurs tombes ouvragées du XIIe siècle. (Le cimetière a été récemment déplacé).

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Châteaubernard - par l'Ordre de Malte

Près de Cognac, à Château-Bernard, les Templiers installèrent une commanderie dont la prospérité fut grande au moyen âge. On a voulu voir dans son appellation un hommage rendu à la maison du grand saint qui contribua puissamment à la création de l'ordre (Abbé Cousin, Histoire de Cognac, Jarnac, Segonzac, 1882, p. 312.).

Si respectable que soit cette interprétation, il convient de ne l'accepter qu'avec réserve, aucune trace de château n'apparaissant à Château-Bernard. Il est possible qu'un antique castrum ait existé (P. B. Barraud, La commanderie de Châteauneuf. Bull. de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1890, p. 32), mais le rappel de cette fortification, si lointaine, semble peu probable.

Edifiée au XIIe siècle, la chapelle Saint-Jean reflète, avec plus de sévérité qu'ailleurs, les disciplines observées par les Templiers dans leurs constructions. Ce n'est pas que la conception de ce monument soit différente des autres, mais la sobriété de l'appareil est si accusée qu'une certaine sécheresse se fait sentir.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Châteaubernard - par Trudon des Ormes

Autre maison du Temple, dans le diocèse de Saintes, mentionnée dès 1220 dans un

chirographe, au temps où frère G. Brochard était commandeur de l'Aquitaine.

Il est dit, dans le Procès, qu'à Château-Bernard on faisait l'aumône, ce qui n'avait pas lieu dans les petits domaines du Temple; le précepteur de la Boissière-en-Gâtine, qui y avait séjourné ainsi que dans les maisons de Champgillon, de Montgauguier et outre mer en Acre, dit en effet qu'en ces divers endroits, il avait vu pratiquer l'hospitalité et donner l'aumône.

Le dernier maître du Temple de Château-Bernard fut Pierre Thibaud, de Montignac, sergent; avant lui, vers 1291, on trouve comme précepteur un autre sergent du Temple, Guillaume le Poitevin.

Pierre Thibaud était précepteur de la maison lorsqu'en 1303 frère Olivier le Flamenc, chevalier, devenu plus tard commandeur de Mauléon, vint recevoir à Château-Bernard un certain Guillaume de « Soromina » ou de « Sorolme », qui tenta peu après de s'enfuir, mais à qui Thibaud fit réintégrer la maison, et que Pierre de Benet, prêtre du Temple, se chargea d'absoudre.

Précepteurs de Château-Bernard

Vers 1291, frère Guillaume le Poitevin, sergent.

Vers 1303-1307, frère Pierre Thibaud de Montignac, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers, tome II, page 199

Post que immediate coram aliis dominis commissariis predictis dictus frater Guillelmus de Soromina, mantellum ordinis et barbam defferens, XXXa annorum vel circa, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dictum dominum episcopum Xantonensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur, quia non interfuerat capitulis eorum, nec vidit aliquem alium recipi in ordine, licet interfuerit quando duo Picardi, quorum nomina et cognomina ignorat, requisiverunt Andegavis se recipi in ordine, sed recessit propter officia que gerebat ante votum emissum per eos et ante tradicionem mantelli, et nescit quod ibi actum fuit.

Dixit autem se fuisse receptum per fratrem Oliverium Flamentum militem quondam, in quadam camera domus Templi de Castro Bernardi Xantonensis diocesis, in octabis

Pasche proximo preteriti fuerunt octo anni vel circa, presentibus fratribus Bartholomeo Morleti tunc preceptore domus de Dompno Engolismensis diocesis, Arnuldo de Aldingena, cujus cognomen ignorat, quos credit vivere, et Hugo de Narzac, teste hodie jurato, qui adfuit principio receptionis sue sed non fini, qui recedens recommendavit ipsum testem dicto receptori;

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Châteaubernard - par l'Abbé Cousin

Près de Cognac, à Châteaubernard, les Templiers installèrent une commanderie dont la prospérité fut grande au moyen âge. On a voulu voir dans son appellation un hommage rendu à la maison du grand saint qui contribua puissamment à la création de l'ordre.

Sources: Abbé Cousin, Histoire de Cognac, Jarnac, Segonzac, 1882, p. 312

Procès tome II, page 19

Frater Petrus Theobaldi serviens, preceptor domus Templi de Castro Bernardi Xantonensis diocesis, testis supra juratus, mantellum ordinis et barbam defferens, quadraginta annorum vel circa, absolutus et reconciliatus par dominum episcopum Xantonensem qui inquisiverat cum eo, ut dixit, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Procès tome II, page 200

Dixit autem se fuisse receptum per fratrem Oliverium Flamentum militem quondam, in quadam camera domus Templi de Castro Bernardi Xantonensis diocesis, in octabis Pasche proximo preteriti fuerunt octo anni vel circa, presentibus fratribus Bartholomeo Morleti tunc preceptore domus de Dompno Engolismensis diocesis, Arnuldo de Aldingena, cujus cognomen ignorat, quos credit vivere, et Hugo de Narzac, teste hodie jurato, qui adfuit principio receptionis sue sed non fini, qui recedens recommendavit ipsum testem dicto receptori; dicens quod de eo faceret sicut de suo, et Guillelmo Bergerii quondam servientibus, in hunc modum: nam cum instructus peciisset ter cum instancia sibi concedi panem et aquam, societatem et vestitum ordinis, et dictus receptor ei concessisset, fecit eum vovere et jurare super quemdam librum apertum castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, et quod obediret omnibus preceptoribus qui proponerentur eidem, et servare precepta eorum quecumque essent; et imposito sibi mantello, ipse receptor et astantes fuerunt eum osculati in ore, et eo instructo de observancia jejuniorum ordinis et de aliis licitis, dictus receptor dixit ei: « Tu jurasti

obedire omnibus preceptoribus tuis et preceptis que tibi fierent; ego volo probare si servabis quod jurasti: unde precipio tibi quod abneges Deum. »

Procès tome II, page 203

Ipse autem fuerat receptus, ut dixit, in capella domus Templi de Syourac Xantonensis diocesis, prima Dominica Quadragessime proximo preterite fuerunt V anni vel circa, per fratrem Guaufredum de Gonavilla preceptorem Aquitanie, presentibus fratribus Hugone Raynaudi preceptore dicte domus, qui detinetur Xantonis, Guillelmo Candelarii preceptore domus deu Deffes, qui detinetur apud Sanctum Johannem Angeliaci, Petrum de Montinhaco preceptorem de Castro Bernardi, in dicto loco Sancti Johannis detento, et quibusdam aliis de quorum nominibus non recordatur, in hunc modum: nam post multas bonas exhortaciones, dictus receptor fecit eum vovere et jurare super quoddam missale castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, et servare bonos usus et bonas consuetudines, et non revelare secreta ordinis.

Procès tome II, page 234

Quo facto, dictus frater Hugo de Jansac, quadragenarius vel circa, qui mantellum voluntarie dimiserat et radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claromontensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur: videlicet quod ipse receptus fuerat per fratrem Petrum de Madito militem quondam, in capella domus Templi de Folhos diocesis Xantonensis, circa medium Augustum instantem erunt XX anni, presentibus fratribus Ysarno de Petragoricinio serviente, cujus cognomen ignorat, Stephano de Monte Acuto Claramontensis diocesis, quos credit vivere; Guillelmo Pictavini preceptore de Castro Bernardi, et Roberto Guideti servientibus, deffunctis.

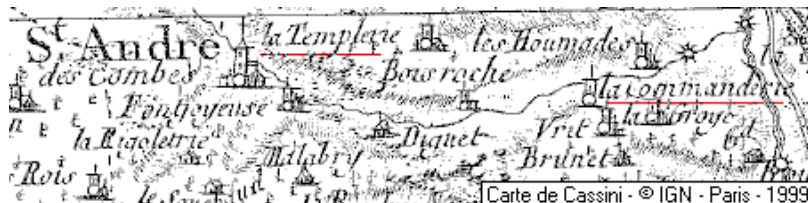
Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 — Imprimerie Nationale — Paris — M. DCCC. LI.

Top

Cherves-Richemont (16)

Templerie de Chèrves-Richemont

Département: Charente, Arrondissement et Canton: Cognac - 16



Localisation: *Templerie de Cherves-Richemont*

Etant donné le rayon d'action de ces derniers à l'ouest du département, les chevaliers de Saint-Jean n'y fondèrent aucun établissement. La commanderie dont nous allons parler doit son existence à l'Ordre du Temple.

Peu d'indications nous sont données sur leur maison de Richemont. L'oratoire Saint-Jean, ainsi que les bâtiments conventuels avaient été édifiés au nord-ouest de cette localité. Cette maison n'était pas sans importance, car la Templerie de Cherves lui était unie. (Abbé Nanglard, tome III, page 530).

Sources: *Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.*

Templerie de Cherves-Richemont

Commanderie de templiers Saint-Jean dite la templerie de Cherves, ou templerie Saint-André, Patrimoine classé ou inscrit dit

« Commanderie de Templiers Saint-Jean dite la templerie de Cherves, ou templerie Saint-André » à cherves richemont (charente 16).

Sources: *Patrimoine de France*

Top

Coulonges (16)

Maison du Temple de Coulonges

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Saint-Amant-de-Boixe - 16



Plus ancienne, la commanderie de Coulonges avait été installée vers 1120, sur une terre possédée dès 1070, par l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. En 1171 et 1173, le grand maître de l'ordre en Aquitaine, Guillaume Ponet, y résida. Les Templiers de Coulonges, ayant étendu leurs possessions vers la forêt de Boixe, il est à présumer que la création du temple dont nous avons parlé, fut leur oeuvre.

Bien que d'apparence assez fruste, la chapelle Notre-Dame paraît n'avoir été édiflée que postérieurement à la fondation de cette commanderie. Longue de deux travées, la nef s'adapte sans transition au chœur fermé par un mur droit (cette chapelle mesure vingt-cinq mètres de longueur sur sept mètres dix de largeur). La voûte primitive a disparu, mais les colonnes destinées à recevoir les doubleaux sont encore en place; celles qui précèdent le chœur s'appliquent sur des dossierlets.

Ce parti se retrouve dans différents sanctuaires de l'ordre.



Coulonges Triplet Image Jacques Filhol

La sculpture des chapiteaux, assez grossière, ne reproduit que des feuillages et des crochets. Aucune décoration ne se voit au triplet dont les ouvertures, très ébrasées, ont été murées jusqu'à mi-hauteur. Ce chevet paraît bien austère quand on le compare à celui du Fouilloux.

Extérieurement, le portail avec ses trois rouleaux accompagnés de boudins, rappellerait le type limousin, si un cordon chargé de têtes de clous ne bordait l'archivolte. Une simple ouverture ajoure l'étage et un clocher-arcade, à une seule baie, surmonte la façade. Au chevet, un galon également en têtes de clous souligne les baies; la fenêtre

médiane, plus large, domine les deux autres.

Les contreforts plats, au chevet, furent renforcés aux autres parties de l'édifice. A la suppression des Templiers, l'église, devenue paroissiale après 1700, fut confiée aux religieux du monastère de Saint-Amant-de-Boixe.

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Cressac (Le Dognon) (16)

Temple du Dogon et la Chapelle de Cressac-Saint-Genis

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Blanzac-Porcheresse, Commune: Cressac-Saint-Genis - 16



Temple de Dognon et la chapelle de Cressac

En fait, sur la commune de Cressac-Saint-Génis, sur le lieu-dit Saint-Génis, il y a la chapelle de « **Saint-Génis** » et ses fameuses fresques.

Plus haut sur la route de Blanzac-Porcheresse, il y a un lieu-dit « **Le Temple** », et c'est ici qu'il faudrait y placer la Maison du Temple « Le Dognon. »

Juste avant Blanzac-Porcheresse, vous voyez le lieu-dit « **L'Hôpital** », c'est là qu'il faut y placer la possession des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Sur la commune de Cressac-Saint-Génis, sur le lieu-dit, Saint-Génis, s'élève la chapelle des Templiers du **Dognon**. Erigé dans une région vallonnée, l'édifice se dresse aujourd'hui seul, sur une éminence dont il est évident qu'elle a été choisie en fonction de son intérêt stratégique. Sorte de butte naturelle, dominant la vallée du Né, vulnérable seulement du côté sud, le site pouvait être facilement fortifié et défendu et donnait en outre à ceux qui l'occupaient la possibilité de surveiller, jusqu'à des distances de plusieurs kilomètres, routes et chemins avoisinants.

Comme cela se vérifie souvent, en Saintonge et ailleurs, la chapelle est le seul bâtiment de la commanderie qui soit parvenu jusqu'à nous. De plan rectangulaire, elle comporte des murs épais (1,20 m) épaulés par des contreforts peu saillants. Au pignon ouest s'ouvre un portail roman d'une grande sobriété dont les deux voussures en plein cintre, nues, retombent sur des colonnettes aux chapiteaux bruts d'épannelage ou à la corbeille simplement annelée. Au-dessus, une petite baie. La façade est divisée par trois cordons qui apportent un vigoureux contrepoint à l'élan vertical des contreforts et des ouvertures. L'habituel triplet du chevet, aux archivolttes rehaussées d'un cordon sculpté, est surmonté d'un oculus quadrilobé.



Chevet mur nord - Sources: M. Miguet

L'intérieur présente le même dépouillement. Au sommet des murs sans fenêtre, un cordon chanfreiné marque la naissance de la voûte en berceau brisé que ne soutient aucun doubleau sauf à l'est et à l'ouest. Il semble que la construction de l'édifice puisse être datée des années 1150-1160.

Toutes les parois intérieures étaient couvertes d'un enduit peint à fresque. Ces peintures ont disparu au sud, le mur ayant été détruit, puis reconstruit à la période moderne. Les fresques du mur septentrional, souvent reproduites, et aujourd'hui très mutilées, évoquent sur deux registres des combats opposant Croisés et Sarrasins. A l'est, l'artiste a représenté, à gauche du triplet, la pesée des âmes le jour du Jugement et, à droite, un évêque bénissant. Au revers de la façade, un guerrier, armé d'une épée et protégé par

un grand boucher triangulaire, s'interpose entre une femme et le dragon qui la menace. De l'autre côté de la fenêtre, dans un champ de fleurs de lys, un cavalier foule un homme renversé à terre. Une femme couronnée assiste à la scène. Dans l'ébrasement de la baie, une nef à la voile gonflée par le vent emporte deux personnages dont l'un, tourné vers la poupe, lève les bras comme en signe d'adieu.



Chevet et partie nef - Image M. Miguet

Toutes ces scènes sont circonscrites, soit par des rinceaux de feuillages, soit par des frises aux motifs géométriques. L'ensemble aurait été peint dans les années 1170-1180, soit quelque vingt ou trente ans après la construction de l'oratoire.

Si, grâce à l'architecture de la chapelle et à ses fresques, il est possible d'avancer que les Templiers avaient implanté une maison en ce lieu dès le milieu du XIIe siècle, ou peu après, on ne possède aucun détail sur les bâtiments qui composaient la commanderie, disparus depuis longtemps.

Peu de documents concernent **Le Temple du Dognon** pendant la période médiévale. La commanderie apparaît à plusieurs reprises dans le Procès des Templiers sous les formes: Dongno, Dompno, Dempuho, Dompno; le texte la localise dans le diocèse de Saintes dans tous les cas sauf un où elle est dite située dans le diocèse d'Angoulême,

ce qui est une erreur. Parmi les frères interrogés en 1311 par les commissaires pontificaux, deux dirent avoir été reçus dans la chapelle de la maison du Dognon; l'un était un frère sergent, commandeur d'Auzon, au diocèse de Poitiers, frère Audebert de Porte, l'autre était frère Hugues de Narzac, dernier commandeur templier des Epeaux. Le Procès nous a aussi transmis la déposition du dernier commandeur templier du Dognon, frère Hélié Raynaud, âgé de cinquante ans environ, qui déclara avoir été reçu dans la chapelle de la maison du Deffend, au diocèse de Saintes, quelque vingt-quatre ans auparavant; il était le frère de Hugues Raynaud, commandeur du Temple de Civrac, au diocèse de Saintes, au moment de l'arrestation des Templiers.

Passée entre les mains des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme la quasi totalité des maisons templières, le Dognon allait bientôt affronter les tristes années du XIV^e siècle marquées par la Grande Peste de 1348 et les hostilités franco-anglaises.

L'enquête de 1373 nous révèle que la commanderie possédait un moulin à eau, probablement sur le Né, qui rapportait avant la crise 20 setiers de grain par an, revenu tombé à 4 setiers. Elle cultivait en propre des vignes et percevait des redevances en vin qui lui permettaient de disposer autrefois de 10 barriques de vin par an contre une pipe en 1373. Les rentes en grain étaient passées de 30 setiers à 8, les cens et rentes en argent avaient décru de 25 livres à 7 livres et les redevances en chapons et gelines étaient tombées de 30 à 8. Malgré cet appauvrissement, on continuait à faire l'aumône trois fois par semaine. Il s'agit là d'un des rares exemples de pratique charitable relevé en 1373 dans les commanderies du diocèse de Saintes. Le commandeur était un frère sergent, âgé de 32 ans environ, frère Jean Chopuy, qui résidait au Dognon avec une femme âgée, affiliée à l'ordre en qualité de donnée. Un chapelain séculier assurait la desserte de la chapelle. A part le constat de la baisse des revenus, de toute nature, l'enquête de 1373 ne mentionne au Dognon aucune destruction de bâtiments.

La paix rétablie, la maison continua à être une commanderie à part entière mais son revenu apparaît extrêmement bas puisqu'il ne se montait, vers 1475, charges déduites, qu'à 8 écus environ. Le Dognon devint, par la suite, comme Angoulême, un membre de la commanderie de Villegats, ainsi qu'en témoigne un bail à ferme des deux maisons conclu le 8 juin 1588, par frère Jean Gazeau, dit de La Fontaine, chevalier, commandeur de Villegats, avec Jean Moulin, marchand d'Angoulême. Les revenus des deux maisons étaient afferchés pour trois ans à la charge pour le preneur de donner chaque année au commandeur « 66 escutz deulx tiers, deulx barricques de ving du plantier de Chaumontel, une pippe d'avoyne, une charretée de pailhe et une charetée de foing ».

Ce rattachement du Dognon et d'Angoulême à Villegats dura peu car au XVIIe siècle les deux maisons apparaissaient comme des membres de la commanderie de Beauvais-sur-Matha.



Cressac, facade occidentale - Image M. Miguet

En 1655, les commissaires chargés d'effectuer la visite de Beauvais-sur-Matha et de ses membres passèrent par le Dognon. Guidés par le sieur Dubois, fermier, ils se rendirent à la chapelle « qui est à l'entrée dudit village [du Doignon de Blanzac]... dans laquelle sommes entrez et trouvés en bon estât ». La chapelle avait en effet été restaurée quatre ans auparavant par les soins du prieur d'Aquitaine, commandeur de Beauvais, frère Pierre Fouquerant de la Noue; « laditte chappelle a esté recouverte à neuf et les murailles arrassées et racommodées en divers endroits et le hault de la voutte d'icelle qui est une grande et haulte chappelle ». Elle était desservie par un chanoine de Blanzac. Continuant leur visite, les commissaires notent: « et nous a fait veoir [le fermier], à ung bout de laditte chappelle et y joignant ung vieux cimetièrè où ont esté enterrés aucunes fois des habittans dudit village du Doignon quoy qu'il ne soit paroisse »...

« item, nous a fait veoir, ledit sieur Dubois, de vieilles mesures où y a des vestiges de bastimens qui estoient autrefois la maison de laditte commanderie, au devant de laditte chappelle, une petite place entre deux, et nous a fait voir au derriere desdites mesures ung champ ou mas de terre, qui tient d'une part ausdites mesures et audit cimetièrè ». Ainsi, déjà à cette époque, le logis du commandeur et ses dépendances étaient en ruine.

Ils ne furent pas reconstruits. Le domaine se composait de quelques champs, d'une

« terre gaste fort pierreuse », quelques cens et rentes en argent, grain et volailles en dépendaient.

Les procès-verbaux de visites s'accordent, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, pour reconnaître le bon état de la chapelle.

En 1729, il est mentionné que le prieur d'Aquitaine, commandeur de Beauvais, frère Antoine Godet de Soudé, versait chaque année au curé de Cressac 10 livres pour célébrer dans la chapelle du Dognon quatre messes par an. Le même curé venait dire chaque semaine une messe de fondation, ce qui lui donnait la jouissance d'un pré, situé près du Né, légué par le fondateur.

Les maigres possessions du Dognon et d'Angoulême apparaissent toujours affermée ensemble: en 1723 à un sieur Texereau, moyennant un fermage annuel de 580 livres, 6 chapons gras, 12 perdrix et 200 truffes; en 1729 à sa veuve, pour 600 livres et le même complément; en 1730 à un sieur Rousseau, aux mêmes conditions et, en 1739, à Guillaume Filhon, notaire royal à Angoulême pour 600 livres et 12 perdrix.

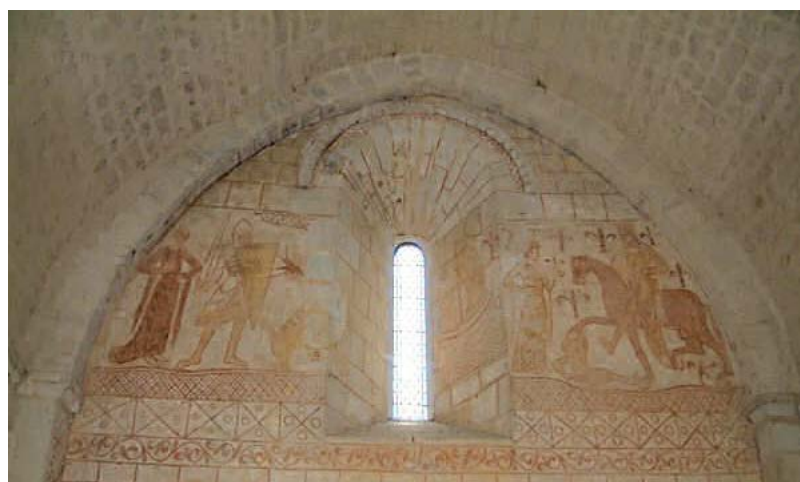
La chapelle du Dognon bénéficia des libéralités du prieur d'Aquitaine, commandeur de Beauvais, frère Philippe-Joseph de Lesmerie de Choisy (1729-1754) ainsi qu'en témoignent deux quittances de 1736 et 1738. Celle de 1736 émane du sieur Dumont Le Jeune, « maistre orphèvre à Poitiers », qui reconnaît avoir reçu 86 livres « pour le prix, façon, dorure et gravure d'un calice et sa patenne, pesant neuf onces et demie que j'ay ce jourd'huy livré à mondit seigneur le grand-prieur pour estre mis à la chapelle du Dognon de Blanzac ». En 1738, ce sont « un cordon d'aube, des cartes, deux amits, un corporal, quatre purificatoires et quatre lavabo », d'un montant de 9 livres, que le prieur fait acheter pour la même chapelle.

Presque quarante ans plus tard, en 1776¹¹⁹, les choses avaient bien changé pour la chapelle du Dognon. Les visiteurs rapportent, après avoir interrogé les habitants du lieu: « depuis dix ans on n'y dit point de messe, qu'autre fois l'ancien curé de Cressac y disoit régulièrement dix-huit messes tous les ans, neuf payées par monseigneur le grand-prieur et neuf fondé par le sieur feu Palisié dudit lieu ». Ils notent aussi que « la couverture n'a pas été retouchée depuis fort longtemps », au moins trente ans, d'après les habitants. Ceux-ci précisent cependant « qu'on y baptisoit encore, qu'on y fait des mariages et que l'on y enterre, ce que nous avons remarqué dans laditte chapelle ayant trouvé deux fosses nouvellement faittes ».

La chapelle de Cressac fut vendue comme bien national en 1792. A cette date, le mur nord était, en partie, écroulé. Au XIXe siècle, elle servit d'écurie et de grange, usage utilitaire, certes peu propice à la conservation des fresques intérieures, mais qui a sans doute sauvé l'édifice de la destruction. Au début de ce siècle, la chapelle fut achetée par le pasteur Duproix qui entreprit de la faire classer, procédure 1 qui aboutit en avril 1914. La guerre devait différer les travaux de restauration. Ceux-ci eurent lieu entre 1924 et 1926, juste à temps pour consolider la voûte qui menaçait de s'effondrer, soumise aux intempéries à travers une toiture totalement délabrée, couverte de ronces et de lierre. Si le gros oeuvre était sauvé, les fresques du mur nord continuaient à subir les dégradations dues à l'infiltration du salpêtre dans les murs. Elles furent déposées en 1948 et ne retrouvèrent leur place, après restauration, qu'en 1966. La chapelle du Temple de Cressac est aujourd'hui la propriété de la communauté de l'Eglise Réformée de France de Barbezieux.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple Dognon, la chapelle de Cressac



Cressac Fresques Image Jack Bocar

L'origine du Temple de Cressac a prêté à discussion. D'après La Martinière, son ancienne appellation aurait été le Temple du Dognon, nom rappelant le souvenir d'antiques demeures seigneuriales. Il ne doit pas être confondu avec la commanderie de Landécot qui, soi-disant, aurait existé dans le canton de Blanzac. L'abbé Legrand note à ce sujet que ce nom de lieu figurant sur la carte d'Etat-Major de 1882, n'est plus mentionné depuis 1893.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Située dans un beau site, la chapelle de Cressac domine la vallée du Né (cette chapelle sert au culte protestant). Bien qu'ayant souffert de restaurations trop radicales, ce monument du XIIe siècle offre le plus vif intérêt, car par la simplification de ses lignes et par l'élimination de tout décor superflu, il traduit fidèlement les disciplines de l'ordre.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

L'édifice rectangulaire, il mesure seize mètres soixante de longueur sur huit mètres soixante environ de largeur est couvert d'une voûte en berceau s'appuyant sur des cordons chanfreinés. Des arcs disposés sur pilastres, au revers de la façade et contre le mur droit du chœur, l'épaulent. Suivant une règle généralement observée, leurs sommiers reposent sur des chapiteaux nus, établis à hauteur des cordons. Le chœur faisant suite, sans interruption, à la nef, reçoit un vif éclairage par un triplet et par une rose quadrilobée qui le surmonte.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

En dehors des moulures agrémentant le triplet et la fenêtre, ébrasée, percée au mur de la façade, aucune autre décoration n'apparaît dans la chapelle.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

La même sévérité se retrouve au dehors. Deux voussures en plein cintre entourent le portail, mais peu de sculptures ornent les chapiteaux; plusieurs sont simplement annelés. Des cordons marquent les étages de la façade qui serait nue si une faible ouverture ne se voyait sous le pignon dépourvu, cette fois, de clocher-arcade.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Au chevet, on a la surprise de découvrir une belle moulure en feuillages qui, après avoir contourné les cintres des fenêtres, les fenêtres peu allongées contrairement à l'usage, présentent la même ordonnance se prolonge latéralement jusqu'aux extrémités du mur. Bien que la construction soit robuste, les murs ont une épaisseur de un mètre vingt, des contreforts peu saillants la renforcent comme à l'ordinaire, aux angles.

L'attrait primordial de cet oratoire réside dans ses magnifiques fresques, dont la tonalité brun-rouge s'apparente à la peinture romane. Celles-ci, en effet, exécutées à la fin du XIIe siècle, couvraient jadis tout l'édifice. La chapelle ayant longtemps servi de grange, les fresques ont été détériorées.

Parmi les quelques personnages isolés, encore visibles, figurent un ange tenant une balance, symbole du jugement, un évêque, peut-être Adémar (Evêque du Puy), qui prit part à la première croisade, et enfin un roi à cheval parmi des fleurs de lys, très vraisemblablement Philippe-Auguste, partant pour la Terre-Sainte Afin de mieux souligner son rôle de libérateur de la Chrétienté, l'artiste l'a représenté dans la même attitude que celle donnée à Constantin par nos sculpteurs, sur les façades de nos monuments.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Deux fresques ornent encore le mur septentrional. Hautes de plus d'un mètre et séparées par des bandes stylisées, elles rappellent des scènes militaires de la vie des croisés. La première, assez confuse, nous montre des cavaliers chevauchant près de leurs tentes, ainsi que des charges de cavalerie brisant l'attaque des Sarrasins.

La seconde, plus ordonnée, à l'étage supérieur, nous fait assister au départ des chevaliers pour le combat.

Sortant d'une ville hérissée de tours crénelées, ils s'élancent au galop de leurs chevaux,

à la poursuite de cavaliers ennemis, battant en retraite vers leur camp. La scène offre d'autant plus d'intérêt que l'un d'eux est ceint d'une couronne.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Il s'agit donc d'un combat mémorable, aujourd'hui identifié par M. Deschamps, au cours duquel Nour ed-dîn, atabeg d'Alep et de Damas, fut vaincu à la Bocqué, alors qu'il venait d'attaquer le crac des chevaliers. « *Orientalia Chrisliana periodica*, 1947. Deschamps et Thibout: *La peinture murale en France. Le haut moyen âge et l'époque romane*. 1951. »

Le retentissement de cette victoire avait été particulièrement profond dans notre région; l'armée des croisés comprenait, en effet, un contingent de chevaliers de l'Angoumois et le comte Guillaume Taillefer IV s'était distingué au cours des opérations. Un témoignage de cette participation est d'ailleurs fourni par les armoiries des Taillefer (Losanges d'or et de gueules), que Biais a reconnu sur l'un des écus peints dans la fresque.

Cette illustration des croisades, si émouvante à contempler dans cette chapelle de Templiers, évoque, non sans grandeur, la longue et courageuse lutte qu'ils avaient inlassablement poursuivie en Palestine.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

On ne peut manquer d'établir un rapprochement entre la fresque de Cressac et la frise du combat de cavaliers, sculptée à la façade de la cathédrale d'Angoulême. Ce combat ne commémore-t-il pas, aussi éloquemment, l'héroïque charge de cavalerie de Daroca, précédant la célèbre victoire de Cutanda qui, en 1120, libérait la Chrétienté du joug musulman ?

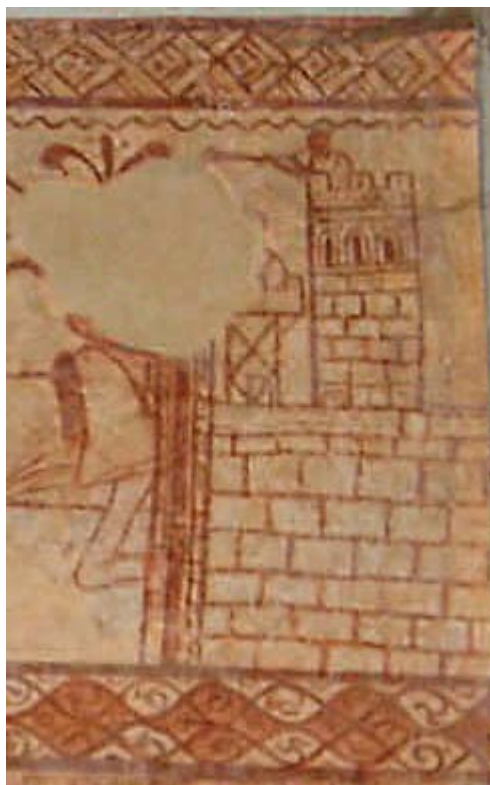
Nous avons tout lieu de penser que le cavalier couronné, figurant cette fois parmi les vainqueurs, n'est autre que le roi d'Aragon, Alphonse-le-Batailleur, luttant en compagnie de son allié le duc d'Aquitaine, Guillaume-le-Troubadour. Par leur héroïsme, ils avaient conduit l'un et l'autre les troupes franques et aragonaises à la victoire.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

L'hypothèse est séduisante, car nous savons que Guillaume-le-Troubadour avait personnellement pris l'initiative de cette croisade libératrice en Aragon, prêchée, par les papes Gélase et Calixte II, et qu'il avait entraîné à sa suite l'élite de ses vassaux aquitains.

« Signalons la présence significative de croissants dans la décoration du toit du pavillon, apparaissant à l'entrée de la citadelle arabe, reproduite à droite de la frise. »



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Ainsi, aurions-nous, en Charente, un rappel des hauts faits de notre chevalerie qui s'était couverte de gloire, tant en Orient qu'en Espagne. Véritables trophées, ces scènes épiques, chargées de sens, devaient, à juste titre, figurer dans l'iconographie de nos églises.

« De curieuses réminiscences orientales se voient au portail de cette église. »

« Biais, Les fresques du Temple. Réunion des Beaux Arts des départements, 1901, page 350. »

Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Temple de Dogon et la chapelle de Cressac par Trudon-des-Ormes

L'origine du Temple de Cressac a prêté à discussion. D'après La Martinière, son ancienne appellation aurait été le Temple du Dognon, nom rappelant le souvenir d'antiques demeures seigneuriales. Il ne doit pas être confondu avec la commanderie de Landécot qui, soi-disant, aurait existé dans le canton de Blanzac. L'abbé Legrand note à ce sujet que ce nom de lieu figurant sur la carte d'Etat-Major de 1882, n'est plus mentionné depuis 1893.

Située dans un beau site, la chapelle de Cressac domine la vallée du Né (cette chapelle sert au culte protestant). Bien qu'ayant souffert de restaurations trop radicales, ce

monument du XIIe siècle offre le plus vif intérêt, car par la simplification de ses lignes et par l'élimination de tout décor superflu, il traduit fidèlement les disciplines de l'ordre.

Il y a encore dans la commune de Blanzac le lieu-dit **L'Hôpital**, et sur la route de la commune voisine de Blanzac-Porcheresse, un lieu-dit « **Le Temple** » ; c'est là que fut sans doute la maison du Temple du Dognon « de Domphe », « Dongno », que divers passages du Procès placent dans le diocèse de Saintes, mais qui dut être, en réalité, située dans celui d'Angoulême.



Cressac Fresques Image Jack Bocar

Nous connaissons les noms des trois derniers commandeurs du Dognon, dont le plus ancien fut frère Pierre de Banhol. Hugues de Narsac, plus tard précepteur des Epaux, fut reçu par lui, en l'an 1286 environ, dans la chapelle du Temple du Dognon et cette année même Jean le Français, précepteur du Poitou, paraît avoir visité la maison.

A Pierre de Banhol succéda Barthélemi Merlot ou Morlet, que l'un des Templiers interrogés se souvenait avoir vu, en 1303, au Temple de Châteaubernard; un autre, frère Humbert du Puy reçu, en 1302, au Dognon, le cite également parmi les Templiers présents à sa réception.

Frère Elie Raynaud, sergent, originaire du Périgord, fut le dernier précepteur ou commandeur du Dognon il eut pour le seconder un lieutenant, Humbert du Puy déjà nommé, dont la déposition est intéressante. Humbert était sergent du Temple et n'avait pris l'habit de cet Ordre qu'en 1302; mais il avait auparavant fréquenté les Templiers en

leur maison de Châteaubernard, puis il avait été reçu en la chapelle du Temple du Dognon, sur l'ordre du précepteur du Poitou Pierre de Villars, par frère Simon le Picard.



Chapelle des Templiers de Cressac - Sources: [Wikipédia](#)

En 1307, il était sous-précepteur de la maison, et, comme tel, il s'était toujours attaché, d'accord en cela avec le précepteur, à ce que l'hospitalité et les aumônes fussent pratiquées au Temple du Dognon, ainsi qu'il l'avait vu faire d'ailleurs à la Rochelle et en d'autres maisons. Arrêté, il fut promené de prison en prison, à Poitiers et à Niort, mis à la question, au pain et à l'eau, puis enfin enquêté à Paris (1310).

Précepteurs du Temple du Dognon

Vers 1286, frère Pierre de Banhol.

Vers 1302-1303, frère Barthélemy Merlot, sergent.

Vers 1307, frère Elie Raynaud, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Procès des Templiers, tome II, page 7

Post hec, die Lune sequenti, que fuit VIII dies dicti mensis Marcii, fuerunt adducti pro testibus ad presenciam eorum dominorum commissariorum, in domo predicta fratrum Minorum, fratres Guillelmus de Torrage miles Carnotensis, Guillelmus deu Liege preceptor de Rupella, P. Theobaldi preceptor de Castro Bernardi Xantonensis, et Helias

Raynaudi Petragoricensis, preceptor domus Templi de Dongno diocesis Xantonensis, Guillelmus Terice Cenomanensis, et Thomas de Panpalona preceptor domus d'Averin in Navernia Panpalonensis, et domus de Riba Forada Therasconensis diocesis. Qui tactis sacrosanctis Evangeliiis juraverunt dicere in isto negocio plenam et meram veritatem, secundum formam juramenti aliorum testium superius registratam, expositam et vulgarizatam eisdem.

Procès des Templiers, tome II, page 22

Frater Helias Raynaudi Petragoricensis diocesis serviens, preceptor domus Templi de Dompno Xantonensis diocesis, testis supra juratus, mantellum ordinis et barbam defferens, quinquagenarius vel circa, cum quo fuerat inquisitum, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Xantonensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nunquam vidisse nec scivisse quod in receptionibus fratrum ordinis vel post fierent abnegaciones, dogmatizaciones, vituperia crucis, oscula inhonesta, vel alia que ad crimen sodomiticum, vel que ad alia illicita in articulis contenta, nec credit quod fierent dicta illicita vel aliqua ex eis; nec audivit hoc dici, nisi post captionem eorum, et credit quod omnes communiter reciperentur in ordine ubique sicut frater Amblardus de Viena quondam, tunc preceptor Aquitanie, receperat in capella domus Templi de Deffes Xantonensis diocesis, dominica ante instans festum Ascensionis Domini erunt circiter XXIV anni vel circa, presentibus fratribus Helia de Bordelia milite, Petro Lemovicensi preceptore dicte domus de Deffes, Petro de Petragoris, et aliis defunctis; a quo cum requisisset caritatem, elemosinam et societatem ordinis et ei concessisset, fecit eum vovere et jurare castitatem, obedientiam, vivere sine proprio, servare bonos usus et bonas consuetudines ordinis, et jurare pro posse suo ad acquirendum Terram Sanctam.

Procès des Templiers, tome II, page 172

Frater Audebertus de Porta serviens, preceptor domus Templi de Auson Pictavensis diocesis, testis supra juratus, quinquagenarius vel circa, non defferens mantellum ordinis, quia ipsum dimiserat post concilium Senonense, et radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per officialem Pictavensem, protestacione premissa quod non intendit recedere a deposicione per eum facta coram dicto officiali, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Dixit enim se fuisse receptum, in instanti vigillia Pasche erunt circiter triginta quinque anni, in capella domus Templi de Dompno Xantonensis diocesis, per fratrem Odonem Borrelli militem quondam, presentibus fratribus Johanne Bormant serviente, detento

apud Loches Turonensis diocesis, Johanne deu Sac et Guillelmo Bocuni servientibus, deffunctis, in hunc modum[...]

Procès des Templiers, tome II, page 200

Dixit autem se fuisse receptum per fratrem Oliverium Flamentum militem quondam, in quadam camera domus Templi de Castro Bernardi Xantonensis diocesis, in octabis Pasche proximo preteriti fuerunt octo anni vel circa, presentibus fratribus Bartholomeo Morleti tunc preceptore domus de Dompno Engolismensis diocesis, Arnuldo de Aldingena, cujus cognomen ignorat, quos credit vivere, et Hugo de Narzac, teste hodie jurato, qui adfuit principio receptionis sue sed non fini, qui recedens recommendavit ipsum testem dicto receptori

Procès des Templiers, tome II, page 205

Requisitus quomodo sciebat predicta, respondit quod ipse receptus fuerat secundum modum predictum, in capella domus Templi de Dempuho Xantonensis diocesis, in octaba Resurrectionis Dominice proximo preterite fuerunt XXV anni vel circa, per fratrem Petrum de Banhol quondam, preceptorem tunc dicte domus, presentibus fratribus Bernardo Calho, Petro Fulcandi et Johanne Daussac, servientibus deffunctis. Prima tamen die receptionis sue, nec eciam ex tunc fere per duos menses, non fecit predicta, sed elapsis duobus mensibus vel circa, cum supervenisset ad dictam domum frater Johannes lo Frances quondam, preceptor tunc Pictavie, et scivisset cum receptore quod ipse testis non fecerat abnegacionem predictam, quia expectaverat ad hoc faciendum dictum preceptorem, ut dicebat, dictus preceptor, convocato capitulio intra dictam capellam, et clauso ostio dicte capelle, precepit eidem testi quod abnegaret Deum; et quia ipse testis juraverat obedire quibuscumque preceptis que sibi fierent et preceptoribus suis, et quod non dimitteret ordinem pro meliori vel pejori, abnegavit -206- Deum ore, non corde, in presencia dicti receptoris, et aliorum qui adfuerant receptioni sue, et fratris Mathie de Stampis quondam servientis dicti preceptoris.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Top

Deffend (Le) (16)

Maison du Temple le Deffends

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Baignes-Sainte-Radegonde,

commune: [Le Tâtre](#) - 16



Localisation: *Maison du Temple le Deffend*

Maison templière avec une chapelle Notre-Dame du Deffend. Il ne reste rien de cet établissement Templiers, tout a été détruit à la révolution et en particulier la chapelle.

Frère Pierre de Limoges était précepteur de la maison du Temple « deu Deffes », lorsque le commandeur d'Aquitaine, Amblard de Vienne, était venu recevoir en la chapelle de la maison, vers l'an 1287, Elie Raynaud, plus tard précepteur du Dognon. En 1307, le précepteur du Deffend est Guillaume le Chandelier, qu'un frère sergent, interrogé en 1311, se rappelait avoir vu au Temple de Civrac alors qu'il y avait été reçu cinq ans auparavant par Geoffroi de Gonneville, précepteur d'Aquitaine; d'après lui, Guillaume était encore détenu à Saint-Jean-d'Angély.

Précepteurs du Deffend

Vers 1287, frère Pierre de Limoges, sergent.

Vers 1307, frère Guillaume le Chandelier, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Maison du Temple le Deffend

Si les trois mentions de la commanderie du Deffend contenues dans le Procès des Templiers suffisent pour attribuer sans équivoque au Temple la fondation de cette maison, l'absence d'actes antérieurs interdit d'avancer la moindre date quant à sa création.

Vers 1286, le commandeur du Deffend, frère Pierre de Limoges, avait assisté, dans la

chapelle de sa commanderie, à la réception de frère Hélié Raynaud qui comparut, en 1311, devant les commissaires pontificaux. Frère Guillaume Chandelier, commandeur du Deffend vers 1305, était en 1311 détenu à Saint-Jean-d'Angély, d'après la déposition faite au cours de la procédure par un Templier du diocèse de Périgueux.

Procès des Templiers page 22

Frater Helias Rayriaudi Petragoricensis (Périgueux) diocesis serviens, preceptor domus Templi de Dompnho Xantonensis (Saintes) diocesis, testis supra juratus, mantellum ordinis et barbam defferens, quinquagenarius vel circa, cum quo fuerat inquisitum, absolutus et reconciliatus par dominum episcopum Xantonensem (Saintes), lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nunquam vidisse nec scivisse quod in recepcionibus fratrum ordinis vel post fierent abnegaciones, dogmatizaciones, vituperia crucis, oscula inhonesta, vel alia que ad crimen sodomiticum, vel que ad alia illicita in articulis contenta, nec credit quod fierent dicta illicita vel aliqua ex eis; nec audivit hoc dici, nisi post eapcionem eorum, et credit quod omnes communiter reciperentur in ordine ubique sicut frater Amblardus de Viena quondam, tunc preceptor Aquitanie, receperat in capella domus Templi deu Deffes Xantonensis (Saintes) diocesis, dominica ante instans festum Ascensionis Domini erunt circiter XXIV anni vel circa, presentibus fratribus Helia de Bordelia milite, Petro Lemovicensi preceptore dicte domus deu Deffes, Petro de Petragoris, et aliis defunctis; a quo cum requisisset caritatem, elemosinam et societatem ordinis et ei concessisset, fecit eum vovere et jurare castitatem, obedientiam, vivere sine proprio, servare bonos usus et bonas consuetudines ordinis, et jurare pro posse suo ad acquirendum Terram Sanctam [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers page 202

Ipse autem fuerat receptus, ut dixit, in capella domus Templi de Syourac Xantonensis (Saintes) diocesis, prima Dominica Quadragessime proximo preterite fuerunt V anni vel circa, per fratrem Guaufredum de Gonavilla preceptorem Aquitanie, presentibus fratribus Hugone Raynaudi preceptore dicte domus, qui detinetur Xantonis, Guillelmo Candelarii preceptore domus deu Deffes, qui detinetur apud Sanctum Johannem Angeliaci, Petrum de Montinhaco preceptorem de Castro Bernardi, in dicto loco Sancti Johannis detento [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple le Deffend, Hospitaliers de Saint-Jean

Sous les Hospitaliers, en 1370, apparaît comme commandeur frère Jean Arnaud que l'on retrouve dans l'enquête pontificale; ce frère sergent, âgé d'environ trente ans en 1373, résidait au Deffend en compagnie d'un seul donné cleric. La maigreur de l'effectif laisse penser que la commanderie était de petite importance. Il est vrai que les calamités du temps, surtout la guerre, avaient considérablement amoindri ses ressources et que celles-ci n'auraient pas permis d'entretenir plusieurs frères. Les rentes annuelles, en argent, étaient passées, depuis le début des hostilités, de 30 livres à 10 livres 11 sous, les terrages et la dîme ne rapportaient plus que 6 setiers de grain contre 50 autrefois; les cens payés en chapons avaient décru de 40 unités à 6; sur les 60 tonneaux de vin procurés chaque année par les vignes données en complant, seule une pipe était désormais recueillie; quant aux trois quartiers de vignes cultivés en faire-valoir direct, ils étaient en friche depuis longtemps.

En 1373, la commanderie du Deffend possédait un moulin à eau qui ne rapportait plus que 2 setiers de grain contre 25 avant la guerre; un deuxième moulin, pour lequel il n'est pas précisé s'il s'agissait d'un moulin à eau ou à vent, était abandonné et presque détruit. Le moulin à tan (ad faciendum pulveres pro coriis preparandis) continuait à tourner, au ralenti, et procurait à la maison une ressource annuelle de 60 sous. Les profits du four banal avaient chuté de 10 livres à 25 sous par an.

Sortie ruinée de la guerre, la commanderie du Deffend fut d'abord réunie à celles de Civrac et de Bussac, tout aussi appauvries. Vers 1475, le revenu global de ces trois commanderies, charges déduites, ne montait qu'à la modeste somme de 43 écus. Le Deffend, comme Bussac et Civrac, devint rapidement un membre de la commanderie des Epeaux.

La chapelle de la commanderie était dédiée à Notre-Dame. Lors de la visite prieurale de 1718, les commissaires observent « que les murailles, la vouste, la cherpante et tout ce qui despend de laditte chapelle est en assés bon estât » de même que la couverture et les murs extérieurs. Ils notent aussi qu'ils ont « veu cinq fenestre sans vitre avecq des châssis garny de toile—. Au-dessus de l'autel figurait « ung tableau de la Sainte Vierge. » On pénétrait dans l'édifice par « une grande porte de bois de chaisne. » Aucun service régulier n'était assuré dans la chapelle où l'on célébrait quelques messes que des fidèles faisaient dire « par dévotion. »

La visite de 1718 ne mentionne au Deffend aucun autre bâtiment et ne fait état d'aucun bien ni revenu en ce lieu. Celle de 1733 n'apporte pas d'élément nouveau.



Localisation: Maison du Temple le Deffend

Si le village des Deffends existe encore de nos jours, on n'y trouve aucun vestige de la chapelle. D'après les dires des anciens, elle s'élevait dans un champ connu sous le nom de « champ de chapelle » où une statue de la Vierge a été trouvée au siècle dernier. Lors de la construction, près de son emplacement présumé, d'un temple protestant, aujourd'hui désaffecté, on aurait exhumé, au début du siècle, des ossements témoignant de l'existence d'un cimetière à cet endroit.

Sources: *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983*

Top

Fouilloux (Le) (16)

Maison du Temple Le Fouilloux

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Saint-Amant-de-Boixe, Commune: La Chapelle -



Localisation: Maison du Temple Le Fouilloux

Les Templiers avaient fondé au Fouilloux une maison dont la première mention connue date de 1171. Elle se trouve dans un accord mettant fin à un litige opposant les Templiers à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe au sujet de la terre d'Ensalot située inter domum deu Folios et le village de Coulonges. Les moines de Saint-Amant contestaient les droits des Templiers sur cette terre et notamment celui de percevoir la dîme. L'arbitrage de l'évêque d'Angoulême reconnaît aux Templiers la pleine possession de la terre d'Ensalot avec tous les droits qui en dépendent sous réserve qu'ils paient chaque année une rente de deux sous à l'abbaye de Saint-Amant.

L'absence de documentation laisse ensuite le Fouilloux dans l'ombre pour la fin du XIIe siècle et tout le XIIIe. Tout au plus, savons-nous qu'en 1207 un même commandeur, frère Aimery Lambert, cumulait les maisons de Boixe, Angoulême, et deu Folos.

En 1311, lors du procès des Templiers, un des frères interrogés par les commissaires pontificaux, Hugues de Jansac, rapporta qu'il avait été reçu dans l'ordre quelque vingt ans plus tôt dans la chapelle de la domus Templi de Folhos, au diocèse de Saintes, et qu'il avait assisté, dans la même chapelle, à la réception d'un autre frère, dix ans auparavant.

Après la dissolution de l'ordre du Temple, et la dévolution de ses biens à l'Hôpital, le Fouilloux devint un membre de l'importante commanderie de Beauvais-sur-Matha, elle-même d'origine templière. Les archives du XIVe siècle restent tout aussi muettes sur l'histoire du Fouilloux qui ne fait qu'une brève apparition dans l'enquête pontificale de 1373. Il est mentionné que cette maison, avec chapelle, dépendait alors de Beauvais-sur-Matha, que personne n'y pouvait habiter en raison des guerres et qu'aucun revenu n'en avait été perçu depuis deux ans.



Chevet de la chapelle Sources: Image M. Miguet

Si on ignore totalement dans quel état la maison du Fouilloux et la chapelle sortirent de la grande tourmente de la guerre de Cent Ans, il semble bien, par contre, que les guerres de religion y aient causé certains dégâts. Lorsqu'un fermier en prit possession, en 1560, il trouva la maison inhabitable et dut la faire recouvrir à neuf avant d'entreprendre les travaux de réfection nécessaires dans la cuisine et les autres pièces du logis. La chapelle ne devait guère faire meilleure figure, car le fermier affirme avoir dépensé trente écus « pour avoir faict nestoyer la chapelle et auter la terre et pierre de la volte qui estoit tombée. » Il est impossible de savoir si la voûte s'était effondrée en partie ou en totalité et si cet accident était imputable à des destructions récentes ou à un manque d'entretien datant de nombreuses années; quoiqu'il en soit, il semble évident que la chapelle ne servait plus au culte.

Ce fut sur les bâtiments d'habitation et leurs dépendances que les commandeurs successifs firent porter leurs efforts de remise en état et, dès 1615, il est dit que « ladicte commanderie du Fouilloux consiste en ung beau et grand logis composé d'ung pavillon au dessoubz duquel sont cave, cuisine et despance voutées, une salle haulte et sept chambres ou chambrettes, pour lesquelles aller on monte par une vis de pierre, et, au dessus, des greniers, et une basse court estant devant ledit pavillon où au costé d'icelle y a une grande cuisine et au dessus ung grenier et au costé de ladite cuisine ung treuil, dans lequel sont les metz et cuves à faire les vins, et en l'autre costé de belles et grandes escuries et en une aultre grande basse court où sont les granges pour serrer

les foings et gerbes qu'on recueille en prés et terres despendants de ladicte commanderie »

Il faut attendre le milieu du XVIIe siècle pour voir la chapelle sortir de son délabrement; d'importantes réparations sont constatées par les commissaires qui ont effectué la visite prieurale de 1655 et rapportent « avons veu ladite chappelle et trouvé icelle en bon estât de couverture, à laquelle nous avons veu la pluspart de ladite couverture estre noeufve et en icelle chappelle ung autel faict à neuf de pierres de taille, et un pavé autour et au devant ledit autel, et le vitrai refaict et les victres mises à neuf à iceluy; et icelle dicte chappelle grifounée et blanchie de chaux et deux portes mises à neuf à icelle avec leurs ferrures, l'une grande dans le pignon et l'aultre moyenne, dans un des costés de ladicte chappelle; lequel dit Bâché [le fermier] nous a dit lesdictes réparations avoir esté faictes par ledit seigneur grand-prieur, et que lorsque ledit seigneur grand-prieur a esté pourveu dudit grand prieuré ledit lieu du Fouilloux estoit en très mauvais estât et notamment ladicte chappelle à laquelle il n'y avoit ny autel ny portes et estoit pleine de terres, ordures et villanies et très mal couverte, ne servant comme de rien, et même qu'aultrefois on s'en servoit à mettre des bestiaux » La chapelle venait d'être pourvue d'ornements sacerdotaux et de vases sacrés par le prieur d'Aquitaine et on attendait sa consécration pour pouvoir y célébrer à nouveau la messe. A la même date, le logis et toutes ses dépendances étaient bien entretenus, de même que la métairie, sa grange et le four banal situés dans le village tout près de la commanderie. Le coût des travaux effectués par le prieur d'Aquitaine sur l'ensemble des bâtiments montait à 285 livres auxquelles il fallait ajouter 30 livres pour les seuls vitraux de la chapelle.

En 1663, le Fouilloux et le Temple de Boixe, dépendant de Beauvais-sur-Matha, furent affermés 600 livres tournois à Jacques Albert, marchand, demeurant à Vouharte.

A la fin du XVIIe siècle, ou au début du XVIIIe, la maison du Fouilloux paraît avoir été détachée de Beauvais-sur-Matha pour constituer une commanderie ayant pour membre la maison de Boixe. Un dessin du 28 juin 1727 nous montre une partie des édifices de la commanderie du Fouilloux vus, semble-t-il, de l'ouest. On y distingue parfaitement le logis, au centre, mais aucun des autres bâtiments ne paraît représenter la chapelle facilement reconnaissable à son triplet.



Triplet interieur du chevet Sources: Image M. Miguet

En 1742, le patrimoine du Fouilloux se composait notamment de 22 journaux de pré, plus un pré de 7 journaux récemment créé par l'assèchement d'un vieil étang, de 7 à 8 journaux de terres labourables, d'un bois de haute futaie d'environ 3 journaux. La commanderie percevait diverses rentes dont 300 anguilles, 14 livres en argent, 6 chapons, sans compter les terrages, dîmes et rentes dûs en plusieurs paroisses voisines. L'ordre de Malte détenait la haute justice du lieu qui était exercée par les mêmes officiers au Fouilloux et à Boixe. A cette date, la chapelle paraît être en assez bon état et convenablement pourvue d'ornements; les commissaires chargés de la visite la disent « éclairée par cinq demy vitraux, trois derrière l'autel et les deux autres par les cottes, partyes vitrés » Elle était chargée d'une messe par semaine qui se célébrait, en fait, à Beauvais-sur-Matha « attendu qu'il [le commandeur] ne peut trouver de prestre sur le lieu quy veullent deservir laditte chapelle » Le curé de Beauvais recevait 30 livres par an pour effectuer ce service.

Le plan d'ensemble, dressé vers le milieu du XVIIIe siècle, donne avec précision l'emplacement de chacun des divers bâtiments composant la commanderie qui sont par ailleurs décrits dans un procès-verbal d'arpentage établi en 1749. Dans l'ensemble, ce document ne fait que reprendre, pour le logis et ses annexes, la description de 1615. Il souligne toutefois l'existence « d'une belle et grande chapelle », passée sous silence en 1615, probablement en raison de son triste état à l'époque, et ajoute que « Touche qui est entre ladite chapele, écurie, grande basse-cour et la garenne dudit logis, a été convertie en jardin par ledit seigneur commandeur, qui est réglé en allée et garni d'arbres fruitiers. »

En 1754, tous les biens de la commanderie du Fouilloux et du Temple de Boixe, son annexe, y compris les droits de banalité du four du Fouilloux, furent affermés, pour 2 ans, à raison de 1 750 livres par an. Le preneur devait en outre assumer la charge de la desserte de la chapelle, payer les gages des officiers de justice et donner 40 livres et 200 fagots chaque année au garde.

De tous les édifices de la commanderie, seule la chapelle nous est parvenue ou, plus exactement, le pignon est et deux travées du mur nord, la façade occidentale ayant disparu, ainsi que le mur sud, reconstruit très postérieurement.

Vu de l'extérieur, le chevet, construit en appareil isodome, était épaulé aux angles nord et sud par deux contreforts de section rectangulaire de même appareil. Seul le contrefort nord subsiste et on ne perçoit plus les arrachements du contrefort sud.

L'ensemble de la maçonnerie est très lézardé et le pignon a été sensiblement surbaissé, sans doute lors de la réfection de la charpente, perdant probablement un peu de son angulation primitive.

Le chevet est percé de trois fenêtres à ébrasement, égales entre elles en largeur et hauteur et situées sur un même niveau. Les claveaux en sont soigneusement appareillés. Dans l'axe du pignon, au-dessus de la fenêtre centrale, s'ouvrait une fenêtre semblable, actuellement murée et qui perdit son archivoltte lors de l'arasement du pignon. Les fenêtres latérales du triplet sont également murées. Des constructions postérieures limitent le chevet au nord et au sud.

A l'intérieur, l'ornementation contraste avec la sobre apparence de l'architecture extérieure. Les archivolttes des trois fenêtres du chevet, surmontées d'une belle moulure ornée de postes, retombent sur des colonnettes à chapiteaux harmonieusement épannelés: deux faisceaux de trois colonnettes pour les retombées de l'archivolte centrale et une retombée des deux archivolttes latérales; deux colonnettes engagées pour l'autre retombée. Les chapiteaux ne portent pas de tailloir, l'intrados et la face avant des archivolttes en tenant lieu, prolongés, jusqu'au sommet, des corbeilles reposant sur les colonnettes engagées. Les corbeilles des deux groupes de trois chapiteaux sont décorées de feuilles plates dans la tradition cistercienne.

Ces colonnettes, surmontées d'une astragale, reposent sur une base composée de deux tores de section inégale, séparés par une scotie. L'architecte a poussé le

raffinement jusqu'à refouiller les jambages en forme de boudin, en arrière des colonnettes, pour en supprimer l'arête et renforcer l'effet produit par les faisceaux. Encadrant cet ensemble, deux colonnes engagées dans les murs gouttereaux et coiffées au nord d'un chapiteau à feuilles plates et au sud d'un chapiteau de type cubique, tous deux surmontés d'un tailloir à cavet renversé prolongeant le profil de la corniche, supportaient la retombée du premier arc doubleau solidaire du pignon est. Le départ de cet arc, dont l'arête est refouillée en moulure torique, existe toujours, au nord comme au sud, et suggère une voûte en berceau brisé dont il existe encore une portion en continuité avec le départ du doubleau, et dont on peut apprécier le bel appareillage isodome très régulier.

Le premier cadastre du Fouilloux, en 1844, nous donne le plan de la chapelle telle qu'elle se présentait à cette époque: d'après le nombre des contreforts, quatre au sud comme au nord, elle aurait eu trois travées. Elle n'en conserve plus que deux actuellement, une maison construite à l'ouest ayant fait disparaître la façade occidentale et considérablement empiété sur la première travée.

Des colonnes engagées coiffées de chapiteaux recevaient, à l'intérieur, les arcs doubleaux aujourd'hui disparus qui délimitaient primitivement les trois travées de la nef, en correspondance avec les contreforts extérieurs. Une de ces colonnes subsiste au mur nord, reposant sur un corbeau à une certaine hauteur du sol. La face antérieure de ce corbeau est ornée de cannelures verticales séparées les unes des autres par un rang de petits carrés sculptés en creux. Le chapiteau qui recevait le doubleau, d'inspiration ionique, voit ses deux volutes stylisées prolongées par une sorte de dard. Le tailloir aujourd'hui disparu, devait être constitué par un ressaut de la corniche qui courait tout au sommet des murs nord et sud, recevant la retombée des voûtes.

Il existe, au mur nord, un exemple de fenêtre. L'archivolte en est soigneusement appareillée et l'arête de l'ébrasement atténuée par un boudin refouillé formant une mince colonnette engagée n'arrivant pas jusqu'à la base de la fenêtre.

La perte irréparable de la façade occidentale dont l'ordonnance et le décor devaient être aussi soignés que ceux du chevet, celle du mur sud et de l'ensemble du voûtement n'empêchent pas d'apprécier la qualité d'exécution et la beauté du décor. La chapelle du Fouilloux dépasse la plupart des habituelles réalisations de l'ordre. Son élégance et la précision de son appareillage permettent de la situer dans la seconde moitié du XIII^e siècle, plus probablement dans le dernier quart.



Fouilloux Chevet Image Sources: Jacques Filhol

Maison du Temple du Fouilloux - Charles Daras

La commanderie du Fouilloux, établie à peu de distance de la route de Vouharte à la Chapelle, jouissait d'une grande réputation, confirmée par les beaux restes de sa chapelle. Ruinée à la Révolution, elle n'a conservé que la partie orientale servant actuellement de grange.

Sa voûte, en berceau brisé, était soutenue par des doubleaux qui retombaient sur des colonnes reposant sur des consoles chargées de cannelures. L'une d'elles, encore en place, au mur septentrional, confirme cette élégante disposition. La construction était soignée; des colonnettes agrémentent l'ouverture du gouttereau nord, et des groupes de trois colonnes, auxquelles s'en ajoutent deux autres aux angles des ébrasements, accompagnent les fenêtres du triplet. Ajoutons que l'arc d'encadrement du chevet est également reçu par des colonnes (des colonnes semblables se retrouvent à la chapelle des Templiers d'Ensigné (Deux-Sèvres), édifiée au XII^e siècle) et non par des pilastres, comme cela se voit habituellement dans les sanctuaires des Templiers, en Charente.

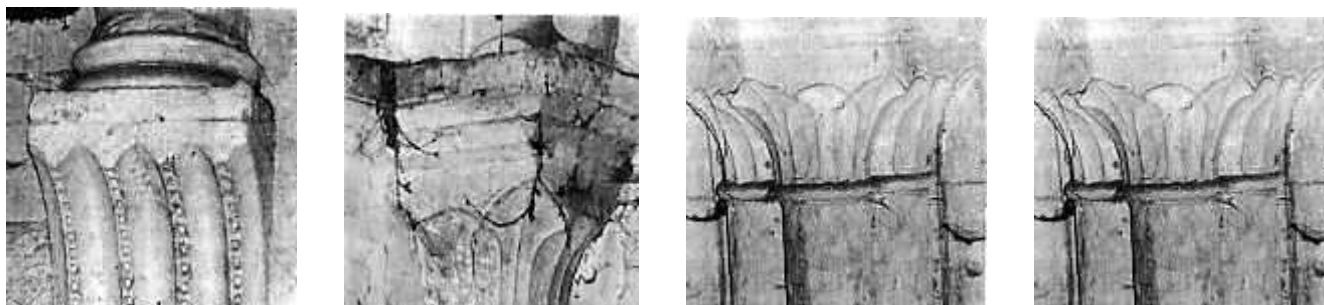
Il est fort regrettable que ce bel ensemble architectural apparaisse dans la pénombre d'une grange, car nous ne verrons nulle part un triplet aussi richement orné.

A l'extérieur, l'on découvre, sous le pignon, les fenêtres aujourd'hui murées, dont les

cintres épousent la même largeur et la même hauteur. Près de la chapelle, au nord, s'élèvent d'anciens bâtiments, en grande partie délabrés, ayant servi de logis. (Dans les sous-sols, une cave assez vaste est voutée en berceau brisé de même qu'aux commanderies de Cloué, Ensigné et Mauléon en Poitou).

L'harmonieuse conception des colonnes sur consoles laisse supposer que la chapelle n'aura été édifiée qu'à la fin du XIIe siècle, période d'autant plus probable que la commanderie n'est signalée qu'en 1204.

M. Gaborit ayant observé la même particularité à l'église de Genac (elle se trouve proche du Fouilloux) construite au début du XIIIe siècle, on peut admettre que le maître d'oeuvre se sera inspiré de l'architecture de la chapelle du Fouilloux, dont la construction était tout juste achevée.



Trois Chapiteaux et une console Temple du Fouilloux

Les renseignements concernant la vie de nos commanderies étant rares, il y a lieu de rappeler le différend qui s'était élevé entre le commandeur de cette Maison et le clergé paroissial. Le curé de la paroisse (la commanderie se situait dans la paroisse de La Chapelle) ayant demandé que l'archiprêtre d'Aunac vienne visiter la chapelle du

Fouilloux, le commandeur s'y opposa formellement. Il en résulta un conflit; pour l'apaiser, le curé dut reconnaître par écrit « que ni l'archiprêtre, ni l'évêque, ni l'archevêque n'avaient droit de visiter un sanctuaire de l'ordre. » Ainsi voyons-nous, en Angoumois, un rappel des nombreux privilèges que Robert de Craon avait obtenus du pape Innocent II.

Le cimetière s'étendait du nord de la chapelle. On y trouva, à diverses reprises, des vases funéraires.

L'activité de cette commanderie était essentiellement agricole; propriétaires d'un vaste domaine, les Templiers en assuraient eux-mêmes l'exploitation à l'instar des moines. Ce n'est peut-être pas sans raison qu'en 1207 le commandeur était dénommé Cultor (cultor, oris: celui qui cultive).

Mais, abandonné depuis le XVIIe siècle, le domaine livré à un fermier ne fit que périr. Le compte rendu d'une visite faite au Fouilloux en 1645, constate que le logis noble, le colombier, les granges et le four banal se trouvaient dans un état de délabrement complet.

Cette maison passa sous l'obédience des Hospitaliers de Saint-Jean de l'importante commanderie de Beauvais-sur-Matha en Saintonge, qui avait appartenu aux Templiers avant le concile de Vienne.

« La chapelle de cette commanderie sert d'église paroissiale. Très remaniée à différentes époques, elle se termine par un chevet plat. Son portail a quatre voussures sur colonnettes; à l'étage, trois fenêtres ajourent la façade. Le clocher accolé au nord, ne fut ajouté qu'à la fin du XVe siècle. »

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Fouilloux - Trudon des Hormes

La commanderie du Fouilloux, établie à peu de distance de la route de Vouharte à la Chapelle, jouissait d'une grande réputation, confirmée par les beaux restes de sa chapelle. Ruinée à la Révolution, elle n'a conservé que la partie orientale servant actuellement de grange.

Sa voûte, en berceau brisé, était soutenue par des doubleaux qui retombaient sur des colonnes reposant sur des consoles chargées de cannelures. L'une d'elles, encore en

place, au mur septentrional, confirme cette élégante disposition. La construction était soignée; des colonnettes agrémentent l'ouverture du gouttereau nord, et des groupes de trois colonnes, auxquelles s'en ajoutent deux autres aux angles des ébrasements, accompagnent les fenêtres du triplet. Ajoutons que l'arc d'encadrement du chevet est également reçu par des colonnes (des colonnes semblables se retrouvent à la chapelle des Templiers d'Ensigné (Deux-Sèvres), édifée au XIIe siècle) et non par des pilastres, comme cela se voit habituellement dans les sanctuaires des Templiers, en Charente.

Cette commanderie du Temple « in domo Templi de Folhos, Engolismensis diocesis » n'était pas très éloignée d'Angoulême; elle l'était davantage de Saintes dans le diocèse de laquelle la place l'enquête faite à Paris.

C'est en la chapelle du Temple de Fouilloux, que Hugues de Jansac, déjà cité, avait été reçu, en 1291, par frère Pierre de Madic, lieutenant du commandeur du Poitou, en présence de plusieurs Templiers, dont le précepteur de ChâteauBernard; à son tour il vit recevoir, en cette même demeure, dix ans plus tard ou environ, par le commandeur de Fretay, un certain Gérard de Fouilloux.

Sources: Trudon des Ormes - les maisons du Temple en France à travers les interrogatoires du Procès

Top

Fouqueure (16)

Maison du Temple de Fouqueure

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Aigre - 16



Localisation: Maison du Temple de Fouqueure

Non loin de Coulonges, l'ordre possédait encore la commanderie de Fouqueure. La chapelle dédiée à Saint-Etienne, ayant eu grandement à souffrir au cours des guerres de religion, fut l'objet aux XVIIe et XIXe siècles, de réfections si malheureuses qu'elle a perdu tout caractère.

A la façade, il ne reste de l'époque romane que le clocher-arcade dont les baies sont ornées d'un galon en dent de scie. Cette décoration mérite d'être signalée, car ces ouvertures apparaissent le plus souvent nues, sur les pignons des chapelles.

Cette église, nous dit l'abbé Nanglard, servait au culte paroissial en 1710. Pas plus qu'à Coulonges, il ne subsiste de traces des bâtiments conventuels. (D'après M. Gaborit, Bull, de la Soc. archéologique et historique de la Charente, 1951, p. 56, le cimetière s'étendait entre l'église et le manoir du Paillée).



Eglise de Fouqueure - Sources: Jack Bocar

L'ancienne chapelle des templiers

L'église actuelle de Fouqueure, placée sous le vocable de saint Etienne, est une ancienne chapelle de la commanderie fondée par les Templiers au XIIème siècle.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles — Charles Daras — S.A.H.C.

Top

Maison du Temple Le Grand Mas-Dieu

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Charente-Bonnieure, Commune: Parzac - 16



Localisation: Maison du Temple Le Grand Mas-Dieu

L'une des plus intéressantes à visiter est assurément la commanderie des Templiers du Grand Mas-Dieu, autour de laquelle s'est formé un village (Ce village est appelé le Grand-Mas-dieu). La chapelle reproduit un rectangle, conforme aux exigences de la règle observée en Angoumois (la chapelle a dix-neuf mètres de longueur sur sept mètres de largeur). Une seule voûte en berceau brisé, reposant sur des cordons en quart de rond, couvrait la nef comme au Temple de Boixe (la voûte a été refaite en lambris). Des colonnes qui supportent un arc également brisé, marquent l'entrée du chœur; leurs bases, ornées de griffes, sont élégantes, mais la sculpture des chapiteaux, réduite à de simples crochets, reste pauvre.

Aucune fenêtre ne s'ouvre dans la nef, tout l'éclairage provient du chœur et de la fenêtre aménagée à la façade.

Une voûte d'ogives sur consoles, remplace la couverture romane du chœur. Aux trois baies percées au mur de fond, s'en ajoute une autre au gouttereau sud du sanctuaire. De même qu'à Coulonges, le cintre de la fenêtre médiane du triplet est plus élevé que les deux autres, mais toutes les ouvertures allongées et fortement ébrasées présentent la même base. Au XIV^e siècle, elles furent en partie bouchées lorsqu'un retable fut installé au-dessus de l'autel. Ce retable, bien détérioré actuellement, avait eu l'inconvénient de masquer des fresques dont il ne subsiste que de faibles traces.



Grand Mas Dieu - Sources: image Jacques Filhol

Deux voussures bordées de tores avec une archivolte en pointes de diamant accompagnent le portail. Le rouleau supérieur est orné de cupules sculptées avec peu de relief qui ressemblent singulièrement à celles que l'artiste de Saint-Michel d'Entraigues a reproduites au chœur de cette église (cette ornementation très décorative, se voit sous le bandeau qui ceinture le mur du chœur). Cette réminiscence de l'art oriental ne peut nous surprendre au Grand Mas-Dieu, car nous avons indiqué par ailleurs la présence de cette commanderie sur la route de Saint-Jacques. Au rouleau inférieur, l'ornementation plus modeste n'est constituée que par des crochets qui émergent de la pierre; leur dessin s'apparente à ceux des chapiteaux du portail (les colonnettes ont disparu) et de l'intérieur de la chapelle.

La façade nue ne présente qu'une ouverture avec encadrement torique, déjà signalée, sous le pignon. Nous n'y verrons pas cette fois de clocher-arcade, car l'édifice est un des rares monuments de Templiers possédant un clocher. Elevé sur le chœur, il comprend un étage rectangulaire retraits et ajouré par une baie sans décoration, sur chacune de ses faces. Le fait de découvrir ce clocher semble confirmer que la chapelle était déjà commune à la paroisse, à l'époque de sa construction.

Au nord du chevet, un portique ainsi qu'une porte basse, aménagée après coup, dans le gouttereau septentrional de la nef, permettaient d'accéder au logis du gouverneur, situé autour d'une cour. Le bâtiment flanqué d'une tour, bien vétuste, mais toujours habité, s'élève sur une cave voûtée d'ogives. Comme toutes les commanderies rurales, celle du Grand Mas-Dieu possédait des terres.

Un champ au sud du village est encore appelé la Commanderie.

Rappelons enfin, l'existence d'une « confrérie » dans cette localité; cette dernière était d'autant plus motivée que les routes à entretenir étaient nombreuses, nous l'avons dit, dans ce secteur.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Le Grand Mas Dieu - Trudon des Ormes



Localisation: Maison du Temple Le Grand Mas-Dieu

Les commanderies du Mas-Dieu et de Paulhac « in domibus de Paulhaco et de Manso Dei » furent parmi les plus importantes du Limousin; celle du Mas-Dieu cependant, située à la limite du Limousin et de l'Aquitaine, fut peut-être dans la dépendance de la maison de Paulhac: « domus Templi de Mansi Dei de Lobertz, Lemovicensis diocesis », « de Manso dicti de Lobertz », « in capella domus Templi de Lobertz », « in eadem capella subtus campanile. »

Ainsi, lorsque Pons de Malvaleix, alors âgé de dix ou douze ans, fut reçu, vers 1280, au Mas-Dieu-de-Loubert, où son oncle frère Aymeri de Malvaleix était précepteur, ce fut le précepteur de Paulhac qui vint le recevoir sur l'ordre du commandeur de la région, Francon de Bort; et c'est à Paulhac que Pons, alors âgé de quinze ans, aurait été révéler certaines particularités de sa réception à un certain Jean la Faurie, prêtre séculier donné du Temple, lequel habitait la commanderie.

« **Procès des Templiers, tome I, pages 611, 612** »

frater Helias de Brigolio serviens, Lemovicensis diocesis, fuerunt simul recepti, circa festum beati Martini hiemalis preteritum fuerunt circiter XXX anni, per fratrem Johannem de las Chassadas quondam, preceptorem tunc de Paulhaco, de mandato fratris Franconis de Bort militis, quondam superioris, in partibus illis, in capella domus Templi de Mansi Dei de Lobertz Lemovicensis diocesis, presentibus fratribus Seguino

d'Estanhac, Johanne Arestan, in eadem domo commorantibus, deffunctis, et Aymerico Masualier patruo ipsius testis, preceptore tunc dicte domus servientibus, in hunc modum: nam quum requisivissent, instructi ab aliis fratribus, caritatem ordinis per plures vices interpolate, et eis responsum fuisset pluries quod bene deliberarent, quia grandem rem petebant, et quod oporteret eos multa dura et aspera sustinere, finaliter ipso teste et dicto Helia dicentibus quod omnia sustinerent et pro receptione eorum instantibus, fecerunt eos vovere et jurare super quemdam librum castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, et servare bonos usus et bonas consuetudines ordinis, et quod essent servi esclavi Terre Sancte. Postmodum dictus receptor imposuit, primo ipsi testi et secundo dicto Helie, mantellos, et ipsi recepti fuerunt osculati preceptorem in ore et in pectore et humero super vestes, et omnes fratres astantes in ore. Postmodum instruxit eos qualiter se haberent in ordine, et quot Pater noster dicerent pro horis suis.

Il est vrai qu'un autre neveu du commandeur du Mas-Dieu, Aymeri le jeune, fut reçu par son parent, en l'an 1296 ou environ, en présence du précepteur de Champeaux qui se trouvait au Mas-Dieu.

« **Procès des Templiers tome II, page 230** »

Requisitus si predicta illicita communiter et ubique interveniebant in receptionibus aliorum fratrum ordinis vel post, respondit se credere quod sic, sed hoc aliter nesciebat, quia non viderat fieri, licet viderit aliquos recipi in ordine supradicto, et specialiter fratrem Bertrandum de Villaribus preceptorem de Rupe Sancti Pauli, testem supra examinatum, in predicta capella de Paulhaco, per dictum fratrem Johannem las Chausadas, sunt circiter XX anni, presentibus fratribus Dionisio predicto, Petro Raynaudi et Gerardo de Sancto Martineto, in dicta domo residentibus, deffunctis; et fratrem Aymericum de Masualier juniorem servientem, Lemovicensis diocesis, quem receperat frater Aymericus de Masualier senior, avunculus dicti Aymerici, preceptor tunc domus Templi Mansi Dei de Lobertz Lemovicensis diocesis, in capella dicte domus, sunt circiter XV anni, presentibus fratribus Guillelmo Aymerici preceptore domus Templi de Champens Lemovicensis diocesis, detento in Lemovicinio, et Arnaudo de Brolio quondam de Pictavia serviente

Il est aussi fait mention dans le Procès de réceptions faites au Mas-Dieu de Loubert, par le chevalier Gérard de Sauzet, en 1281.

« **Procès des Templiers tome II, page 232** »

Fuisse receptum a fratre Gerardo de Sanzeto milite quondam, in hac estate erunt circiter XXXa anni, in capella domus Templi de Manso dicti de Lobertz Lemovicensis diocesis, presentibus fratribus Helia de Brigolio, Seguino de Stanhac et Johanne Arestan

servientibus, Lemovicensis diocesis, deffunctis.

Et par un autre chevalier frère Humbert de Conborn qui, au dire du précepteur de Saint-Paul-la-Roche, reçut, en 1304 environ, un neveu du précepteur de Champeaux, en présence de ce même précepteur, de Gui de Preyssac chevalier du Temple qui alla en Chypre et de Guillaume de Preyssac, chevalier, précepteur du Mas-Dieu.

« Procès des Templiers tome II, page 123 »

videlicet: fratrem Gerardum de Rupe Apis Lemovicensis diocesis, qui nunc est presbiter et detinetur in Lemovicinio, quem recepit frater Petrus de Madito quondam, preceptor tunc Alvernie, in capella domus Templi de Bela Chassanha Lemovicensis diocesis, presentibus fratribus Guillelmo de Arzaco preceptore tunc domus, serviente, Stephano la Vernha deffuncto, Guidone d'Arsaco serviente, qui aufugit in capcione aliorum, circa instans festum Magdalene erunt XII anni vel circa, et insuper Guillelmum Aymerici, servientem vivum, ut credit, qui fuit receptus, sunt septem anni vel circa, in capella domus Templi de Lobertz Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem quondam, presentibus fratribus Guillelmo Aymerici avunculo dicti Guillelmi, preceptore de Champeus, qui detinetur in Lemovicinio, Guidone de Preyssac milite, qui tempore capcionis eorum erat in Chipro, et Guillelmo de Preyssac milite quondam, tunc preceptore dicte domus; plurium recepcionibus non adfuerat, sicut dixit.

Précepteurs du Mas-Dieu-de-Loubert

Vers 1280-1296, frère Aymeri de Malvaleix, sergent,

Vers 1304, frère Guillaume de Preyssac, chevalier.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Top

Guizengeard (16)

Maison du Temple de Guizengeard

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Brossac - 16



Maison du Temple de Guizengeard

Devenue église paroissiale, la chapelle Saint Jean-Baptiste de Guizengeard, isolée dans les bois, est le seul vestige de ce qui fut, autrefois, une maison peut-être fondée par les Templiers. Aucun document ne vient corroborer l'attribution au Temple de Guizengeard ; ce n'est donc qu'une hypothèse basée sur le fait que Guizengeard dépendait, au XIV^e siècle, de la commanderie du Temple du Deffend et sur la constatation d'une implantation templière de beaucoup supérieure à celle de l'Hôpital dans cette région.

A défaut d'autre source, c'est encore l'enquête pontificale de 1373 qu'il convient de solliciter pour obtenir quelques informations sur la maison de Guizengeard au XIV^e siècle. Comme partout dans les maisons de Saintonge, en cette période les ressources étaient misérablement basses: le four banal ne procurait que 8 sous de revenu par an contre 4 livres avant la guerre, le nombre de chapons perçu chaque année était passé de 30 à 4, les rentes en argent de 10 livres à 20 sous, celles en avoine de 10 setiers à 1/2 setier; quant aux trois moulins à eau possédés par la maison, ils avaient été détruits au cours des hostilités, ce qui constituait une perte annuelle de 8 livres et 6 setiers de froment.



Il faut se garder de confondre la maison de Guizengeard avec celle du Temple de La Lande ainsi que l'ont fait certains auteurs. L'enquête de 1373 distingue parfaitement ces deux établissements.

Membre du Deffend, Guizengeard fut rattaché avec cette dernière à la commanderie des Epeaux au XVe siècle. La visite prieurale de 1565 indique que l'église avait été endommagée « durant les troubles », c'est-à-dire les guerres de religion, et qu'il n'y avait plus aucun domaine dépendant de l'Hôpital à Guizengeard.

Par la suite, l'église de Guizengeard ne figure jamais dans les procès-verbaux des visites prieurales effectuées aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Quoique très remaniée à différentes époques, l'église de Guizengeard semble avoir conservé son plan originel datant probablement de la fin du XIIe siècle. Elle présente aujourd'hui une nef sans travées qui porte un plafond en lambris légèrement arrondi. Une travée de chœur lui fait suite (La nef mesure, extérieurement, 13,80 m de long sur 9,10 m et le chœur 5,76 m de long sur 6,20 m), plus étroite et terminée par un mur plat, séparée de celle-ci par un arc brisé retombant sur des chapiteaux sans décor supportés par des colonnes engagées. On remarque, à l'intérieur, sur la portion de mur qui jouxte la retombée de l'arc, au nord, des arrachements difficiles à interpréter.

Il n'y a des percements que sur les murs sud de la nef et du chœur, d'allure gothique, à court ébrasement extérieur et à archivoltte monolithique qui se répartissent comme suit: une fenêtre, à mi-hauteur du mur, à chaque extrémité de la nef et, vers le milieu de celle-ci, une petite porte; deux fenêtres dans le mur du chœur, aux arcs à peine brisés, l'archivoltte de la fenêtre la plus à l'est étant décorée d'un cordon mouluré. Dans le mur est sont percées deux fenêtres semblables aux autres.

Le mur clocher de la façade est de construction plus récente que l'ensemble de l'édifice, et son portail date du XIXe siècle.

A l'angle sud-est du chevet, une reprise de maçonnerie ancienne est très visible. Aucune ouverture ne subsistant dans le mur nord, on peut admettre une reconstruction postérieure aux guerres de religion qui ruinèrent l'édifice, à moins que d'autres

constructions accolées à l'édifice n'aient, à l'origine, interdit tout percement, cette hypothèse semblant moins plausible. Le mur nord ne présente qu'un contrefort à glacis, de section carrée, arrivant à peine aux deux-tiers de la hauteur du mur. Au sud, en vis-à-vis, une récente reprise d'enduit pourrait indiquer qu'il y avait là un contrefort, plus important que l'autre.

Sur l'église de Guizengeard, voir aussi: J. George, *Les Eglises de France. La Charente*, Paris, 1933, p. 126 et Ch. Connoué, *Les Eglises de Saintonge*, t. IV, Saintes, 1959, p. 82.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Guizengeard par historique communal

La voie continuant vers le sud, traversait une contrée très pauvre, couverte de bois et de landes. L'ancienne appellation « de Landa », donnée à la commanderie de Guizengeard qui s'y trouvait, ne pouvait mieux lui convenir.

Aujourd'hui encore, le pays présente des étendues considérables de bois et de chaumes. Cette désignation est confirmée en 1212, par un accord signé par Adémar, abbé de La Couronne, où il est dit: « Haec facta sunt apud Landam, in domo Templiorum de Landa. »

Ce texte précieux nous indique également qu'à cette date la commanderie était dirigée par des Templiers.

Sources: Mairie de Guizengeard

Maison du Temple de Guizengeard - Charles Daras



Chapelle de Guizengeard. Sources Image Jacques Filhol

La voie continuant vers le sud, traversait une contrée très pauvre, couverte de bois et de landes. L'ancienne appellation « de Landâ », donnée à la commanderie qui s'y trouvait, ne pouvait mieux lui convenir.

Aujourd'hui encore, le pays présente des étendues considérables de bois et de chaumes. Cette désignation est confirmée en 1212, par un accord signé par Adémar, abbé de La Couronne, où il est dit: « Haec facta sunt apud Landam, in domo Templiorum de Landâ. »

Ce texte précieux nous indique également qu'à cette date la commanderie était dirigée par des Templiers.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste fut donc leur oeuvre. Elevé à la fin du XIIe siècle, l'édifice couvert en bois comprend une simple nef, à laquelle vient en quelque sorte se juxtaposer un chœur rectangulaire plus étroit. Ce décrochement inattendu, car nous ne l'avons rencontré nulle part, paraît avoir été prévu à l'origine.

Deux faibles ouvertures avec encadrement chanfreiné à l'extérieur, éclairent le chœur, et deux autres, aménagées au gouttereau septentrional de la nef, complètent l'éclairage de l'édifice. Le mur sud n'est percé que par une porte basse donnant accès, soit aux bâtiments conventuels dont il n'est rien resté, soit, plus vraisemblablement, à l'ancien cimetière.



*Chapelle de Guizengeard - sources **Bnf***

Au cours de restaurations effectuées en 1854, la façade ainsi que le clocher-arcade ont

été maladroitement reconstruits. Aujourd'hui, cette chapelle, isolée dans les bois, est devenue l'église paroissiale de Guizengeard. « Village situé au sud-ouest de Brossac. Le mot Jard. D'origine celtique, signifierait forêt. »

Contrairement à ce qui se produisit ailleurs, ce ne furent pas les chevaliers de Saint-Jean qui recueillirent cette maison; à la dissolution des Templiers, celle-ci revint aux Antonins. Cette attribution confirme le rôle prépondérant exercé par leur ordre dans notre région.

Le nom de la Lande est mentionné en 1456 dans la liste des maisons servant « des pentions deubz à la maison et hospital de Saint-Anthoine de Bouttiers » et figure aussi dans les « Statutz de l'ordre de Saint-Anthoine en Viennoys » de l'an 1477, au même titre que « Malatrect », dont nous avons rappelé l'existence.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Lande (La) Reignac (16)

Maison du Temple de Lalande à Reignac

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Baignes-Sainte-Radegonde, Commune: Reignac - 16



Localisation: Maison du Temple de Lalande à Reignac

La maison templière de La Lande apparaît pour la première fois dans un acte de 1218. Il s'agit d'un traité conclu entre Adémar, abbé de La Couronne et Itier de Rifaucou,

chevalier, au sujet des moulins de Rifaucon (Rifaucon, autrefois paroisse de Xandeville, aujourd'hui commune de Barbezieux). Cet acte, qui concerne en fait le prieuré Saint-Georges de Rifaucon, est dit passé à La Lande, dans la maison des Templiers (apud Landam, in domo Templariorum).

Il est difficile de localiser avec exactitude cette maison sur laquelle nous n'avons que peu d'informations. Deux actes du XIII^e siècle, contenus dans le cartulaire du prieuré Notre-Dame de Barbezieux, font allusion l'un au moulin des Templiers sis à Landeo, paroisse de Reignac, l'autre à une terre située à Landeo, toujours dans la même paroisse, sur le chemin conduisant à la maison des Templiers. Faut-il assimiler la maison de La Lande à cette maison des Templiers probablement située sur la paroisse de Reignac ?

Nous le pensons, sans pouvoir pour autant la situer sur une carte.

La Lande est mentionnée, comme membre de la commanderie du Deffend, dans l'enquête de 1373. La destruction de son moulin, du fait des guerres, la privait d'une ressource annuelle de 12 livres. Ses rentes en argent avaient chuté de 100 sous à 20 sous et son revenu en avoine de 30 rasières à 4. L'enquête ne précise pas s'il y avait une chapelle à La Lande.

Cette maison, de moindre importance, fut-elle totalement anéantie au cours des guerres franco-anglaises ?

On ne saurait le dire, mais on constate qu'elle n'apparaît plus dans les documents postérieurs.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Top

Ligné (16)

Cimetière des Chevaliers Ligné

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Aigre - 16



Localisation: Cimetière des Chevaliers Ligné

Dans ce cimetière dit des Chevaliers, vous pouvez y voir des pierres tombales ou des sarcophages avec des croix templières.



Cimetière des Chevaliers à Ligné - Sources image: Jack Bocar

Top

Malandrie (La) (16)

Maison du temple La Malandrie

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Charente-Bonnieure, Commune: Saint-Laurent-de-Céris - 16



Localisation: Maison du temple La Malandrie

Ces deux dernières maisons se trouvaient également dans l'ancien diocèse de Poitiers ; l'une a donné naissance au hameau La Malandrie, situé sur la route d'Ambernac à Saint-Laurent-de-Céris, où il ne reste plus aucun vestige.

L'Hôpital de Villetizon

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Charente-Nord - Commune: Villefagnan - 16



Localisation: L'Hôpital de Villetizon

Sur la carte de Cassini, qui date du XVIIIe siècle, le nom du village de Villitizon n'apparaît pas encore, il existe sur les cartes de Géoportail

L'autre a vu son nom se transformer en celui de Villetizon, petit village au sud de Villefagnan.

Cette dernière ayant toutes les apparences d'un ancien château, est mentionnée au cadastre sous le nom de l'Hopiteau. Sa désignation confirme son appartenance à l'ordre des Hospitaliers, car de nombreuses commanderies de Malte sont ainsi appelées.

En raison des affinités présentées par le corps de logis avec celui de Villegats, toute proportion gardée bien entendu, on serait tenté de supposer qu'il fut édifié par l'un de ses gouverneurs.

L'oratoire se trouvait englobé dans le bâtiment à l'ouest et une tourelle, avec escalier en

vis, occupait le centre de la façade septentrionale, dispositions architecturales communes aux deux édifices.

Des fenêtres à meneaux apparaissaient aux façades; elles furent détruites ces dernières années, ainsi que la tourelle dont il ne reste que la base.

Ce rapprochement avec Villegats permet de découvrir, de nos jours, le champ d'action de cette puissante commanderie qui devait cesser d'exister à la Révolution.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Malleyrand (16)

Maison du Temple de Malleyrand

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Val de Tardoire, Commune: Yvrac-et-Malleyrand - 16



Localisation: Maison du Temple de Malleyrand

De tous les édifices construits par les Templiers, la chapelle de Malleyrand est de beaucoup le plus séduisant. Son architecte, avec une rare habileté, aura concilié le point de vue artistique et les disciplines de l'ordre. De fait, après avoir visité tant de sanctuaires empreints d'une grande austérité et en particulier la chapelle du Petit Mas-Dieu, où ses affinités limousines en accentuent la sévérité, on éprouve une vive satisfaction à rencontrer un monument aussi plein de distinction.

Les belles proportions de l'architecture, ainsi que les qualités de la décoration, témoignent du goût de l'artiste qui ne sera pas resté insensible au charme de nos églises de l'Angoumois. Ses emprunts, toutefois, resteront discrets.



Chapelle du temple de Malleyrand - Image Jack Bocar

La chapelle Saint-Jean, encadrée par ses deux pignons, domine à flanc de coteau un profond vallon boisé isolée, non loin du village d'Yvrac-et-Malleyrand. Sa construction sobre se détache du paysage avec beaucoup de caractère.

Son plan rectangulaire, la chapelle est longue de vingt-et-un mètres et large de huit mètres quatre-vingts, comprenant trois travées de dimensions égales, se développe avec la régularité habituelle, mais, cette fois, d'élégantes colonnes, qui soutenaient les doubleaux de la voûte, en atténuent la sévérité. Aucune ouverture n'apparaît aux gouttereaux de la nef; comme à l'ordinaire, la lumière vient du chœur. Ce dernier, faisant corps avec la nef, est éclairé par un triplet et par des fenêtres latérales. De belles moulures soulignent les cintres des baies dont la symétrie est respectée. Aucune reprise n'ayant altéré cet édifice du XIIe siècle, la construction aurait intégralement conservé sa noble ordonnance si la voûte n'avait disparu.



Chapelle du temple de Malleyrand - Image Jack Bocar

L'ornementation n'est pas moins délicate à la façade. Une archivolt en forme de tresse affine les trois voussures du portail, retombant sur des colonnettes. Le sculpteur n'a pas seulement ouvragé les chapiteaux, mais encore les fûts qui sont entourés de cercles ou annelés sur toute leur longueur. Cette décoration n'est cependant pas exceptionnelle, puisqu'on la retrouve sur plusieurs portails de la région, notamment à l'église de Jauldes. Des cordons, dont l'un repose sur des modillons sculptés, assouplissent la façade sur laquelle s'ouvre une fenêtre, entourée d'un galon mouluré et encadrée de colonnettes.

Un clocher-arcade à une seule baie domine le pignon. Enfin, de légers contreforts répartis, suivant la coutume, aux angles de l'édifice, en assurent la solidité.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Melac (16)

Chapelle du Temple de Mélac

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Brossac, Commune: Sauvignac - 16



Localisation: Chapelle du Temple de Mélac

Peu importait, d'ailleurs le choix de l'Ordre hospitalier, l'essentiel n'était-il pas d'assurer le fonctionnement d'un hôpital dans cette contrée déshéritée ?

Avant de pénétrer en Gironde, le pèlerin parvenait à Mélac, dernière étape du voyage dans ces régions des Charentes.

La chapelle édiflée par les Templiers, au nord de ce hameau, disparut de nos jours, tout comme les bâtiments conventuels au XVIIIe siècle; mais leur souvenir est resté vivace dans le pays.

Sources: Charles Daras - Les Templiers en Charente: les commanderies et leurs chapelles - Société Archéologique et Historique de la Charente - Editions: P. Oudin et E. Beaulu (Poitiers) 1981

Top

Petit-Masdieu (Le) (16)

Maison du Temple Le Petit-Masdieu

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Saint-Claud, Commune: Roumazières-Loubert - 16



Localisation: Maison du Temple Le Petit-Masdieu

De l'autre côté de la Vienne, près du village de Loubert, apparaissait la commanderie Sainte-Croix du Petit Mas-Dieu, appartenant également aux Templiers. L'architecture de la chapelle est particulièrement typique, car on y retrouve toutes les analogies relevées dans les constructions de l'ordre.

De dimensions modestes, comme la plupart de ces oratoires, l'édifice épouse une forme rectangulaire (1). Aucune colonne ne vient rompre la rigidité du plan, car la voûte brisée d'une seule pièce, repose sur les cordons chanfreinés des goutterots. Le chœur reçoit son éclairage par les trois longues fenêtres, largement ébrasées sur toute leur longueur, aménagées au mur de fond (2) Un oculus aujourd'hui bouché, disposé à la partie supérieure de ce mur, renforçait la luminosité de l'édifice, la nef ne possédant pas d'autres ouvertures que celle de la façade.

1. Il mesure quinze mètres de long sur sept mètres de large environ.

2. Les fenêtres sont établies à la même hauteur. Leur large ébrasement rappelle celui des fenêtres du triplet de la chapelle du Temple d'Ensigné.

A l'extérieur, le portail a ses trois rouleaux moulurés en boudins. L'ornementation de la voussure inférieure est curieuse, car on découvre, çà et là, des extrémités de cylindres semblables à celles de copeaux, qui font saillie. Si le dessin n'est pas particulièrement décoratif, il a toutefois le mérite d'être original, car il ne se trouve nulle part ailleurs. Une longue fenêtre étroite s'ouvre sur la façade dont le pignon est couronné par un clocher-arcade à une seule baie, aujourd'hui refait. Construit en beau granit rose et en grand appareil, l'édifice ne possédait pas de contreforts; celui que l'on peut voir au sud de la façade a été ajouté après coup.



Sainte-Croix du Petit-Masdiéu, façade occidentale

Cette intéressante chapelle, isolée à l'écart du village (3), lui sert d'église. Le logis du commandeur, construit, suivant l'usage, au nord de la chapelle, a été transformé en bâtiments agricoles, mais on retrouve encore les deux tours, destinées à le protéger. L'une, en partie rasée, est masquée par des toitures, l'autre s'élève à l'angle septentrional des bâtiments. Grands constructeurs de châteaux en Syrie et en Palestine, les Templiers, de même que les Hospitaliers de Saint-Jean, avaient également fortifié leurs commanderies en Occident.

3. Aujourd'hui appelé le Petit-Masdiéu.

D'après l'abbé Nanglard, cette maison du Petit Mas-Dieu, ainsi que celle du Chambon, après être passée à l'ordre de Malte, aurait été rattachée au XVI^e siècle à la commanderie du Grand Mas-Dieu.

Plus au sud, les Templiers avaient encore étendu leur influence, puisque la commanderie Saint-Jean-Baptiste de Suris était placée sous leur autorité. Cette maison ne se trouvait pas à Suris; le commandant de la Bastide la situe à l'ouest de cette localité, à Béraudet, sur la voie romaine de Chassenon à Aulnay. L'emplacement du

sanctuaire est d'ailleurs identifié par une pièce de terre qualifiée « La Chapelle », où l'on retrouve des pierres en provenant.



Le Petit-Masdieu, triplet vu de l'intérieur

Disparue depuis de longues années, elle était encore signalée en 1652; son état, à cette date, était si précaire qu'on jugea prudent de l'interdire. Nous ignorons sa disposition, mais il y a lieu de supposer que l'architecture de la chapelle aura influencé la construction de l'église paroissiale de Suris, car elle possède un chevet plat (4).

4. Eglise édiflée au début du XIIIe siècle.

Sources: Charles Daras, Les Templiers en Charente - Les commanderies et leurs chapelles. Poitiers 1981

Martial Monamy-du-Mas-du-Teil

Reçu Chevalier de Malte le 21 Mars 1577, fut pourvu des Commanderies du grand et petit Madieu, le 23 Février 1593.

Sources: Dictionnaire De La Noblesse: Contenant les Généalogies, l'Histoire et la Chronologie des Familles Nobles de France. François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois.

« Procès des Templiers, tome II, page 445 »

Ad LXXXVI articulum respondens diligenter interrogatus, dixit quod ipse qui loquitur fuit receptiis in fratrem dicti ordinis die Dominica ante festum sancti Johannis mensis junii proxime preteritum XII anni sunt elapsi per fratrem G. de Abelars tunc preceptorem dicte domus Mansi Dei, in capella ipsius domus, presentibus et ibidem astantibus Ar. de Rocha cambrerio, Bartholomeo de Turre capellano, Raymundo Sapte capellano, Raymundo de Sancto Justo milite, et pluribus aliis fratribus ordinis supradicti.

« Procès des Templiers, tome II, page 456 »

Ad LXXXVI articulum diligenter interrogatus, dixit quod ipse fuit receptus in fratrem dicti ordinis in ecclesia seu capella domus Mansi Dei, clausis januis ipsius capelle, octava die ante festum sancti, Johannis mensis junii proxime preteriti XII anni elapsi, per fratrem G. de Abelars tunc preceptorem dicte domus Mansi Dei, presentibus et ibidem astantibus Ar. de Ruppe cambrerio, Symone de Turri, Bartholomeo de Turri presbitero capellano fratribus, et pluribus aliis fratribus ordinis supradicti.

« **Procès des Templiers, tome II, page 473** »

Ad LXXXVI articulum diligenter interrogatus, dixit quod ipse fuit receptus in fratrem dicti ordinis in ecclesia seu capella domus Templi de Aqua Viva Gerondensis diocesis, per fratrem Guillelmum de Abelars tunc preceptorem domus Mansi Dei, et nullus alius fuit tunc secum in fratrem receptus ordinis predicti, in festo Penthecostes proxime futuro, erunt XVI anni elapsi, astantibus sibi B. de Rocamora, Raymundo de Sancto Aniol militibus, P. de Ganoys, Raymundo Comitis fratribus ejusdem ordinis, et aliis pluribus adhuc viventibus et defunctiis.

« **Procès des Templiers, tome II, page 483** »

Ad LXXXVI articulum diligenter interrogatus, respondens dixit quod frater G. de Abelars preceptor domus Mansi Dei milicie Templi quondam, recepit ipsum in fratrem dicti ordinis in capella domus Mansi Dei, in vigilia Epifanie Domini proxime preterita, que fuit in die Dominica fuerunt XIII anni elapsi, presentibus et ibidem astantibus Arnaldo Rocha cambrerio, Jacobo de Oleriis, Michale Remilli et pluribus aliis confratribus dicti ordinis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Top

Richemont (Charente) (16)

Maison du Temple de Richemont

Département: Charente, Arrondissement et canton Cognac, Commune: Cherves-Richemont -

16



Localisation: Maison du Temple de Richemont

Avant de quitter la Saintonge pour l'Aunis, il faut évoquer le problème posé par Richemont. On trouve en effet sur cette commune deux lieux, assez voisins, appelés « la Templerie » et « la Commanderie », où ne subsiste aucun vestige, mais qui laissent penser que les Templiers possédaient là un établissement. Aucune source archivistique ne fait mention de cette maison, ni pour la période templière, ni pour la période hospitalière.

Il se peut que la maison de Richemont ait disparu très tôt. On peut envisager également qu'elle ne soit pas passée à l'Hôpital lors de la dévolution des biens du Temple. On sait, en effet, que les Hospitaliers eurent parfois beaucoup de difficultés pour entrer en jouissance de biens templiers, usurpés par des laïcs entre 1307 et 1312, et qu'ils en perdirent un certain nombre. Il n'est pas impossible non plus que les Hospitaliers, entrés en possession de cette maison, l'aient vendue dans les années 1320-1325, période pendant laquelle ils aliénèrent, dans tous les prieurés, des biens de moindre importance afin d'éteindre les dettes contractées pour financer la conquête de Rhodes et payer à la couronne de France les sommes énormes exigées pour accepter la dévolution des biens du Temple à l'Hôpital.



Logis de la commanderie de Chèvres-et-Richemont - Sources image [Bnf](#)

J. Nanglard et, après lui, Chales Daras, mentionnent la maison de Richemont, qu'ils situent dans la paroisse de ce nom au nord-ouest du bourg, la disant placée sous le patronage de saint Jean, tout en reconnaissant qu'ils ne possèdent aucune information sur ses origines et son histoire. Certains auteurs ont fait de la crypte de l'église paroissiale de Richemont, dédiée à saint Georges, un vestige de l'ancienne chapelle du Temple sans apporter le moindre argument étayant cette assimilation.

Il convient donc de rester prudent en ce qui concerne Richemont et de reconnaître que, dans l'état actuel de nos recherches, on ne peut que supposer l'existence d'une maison templière en ce lieu.

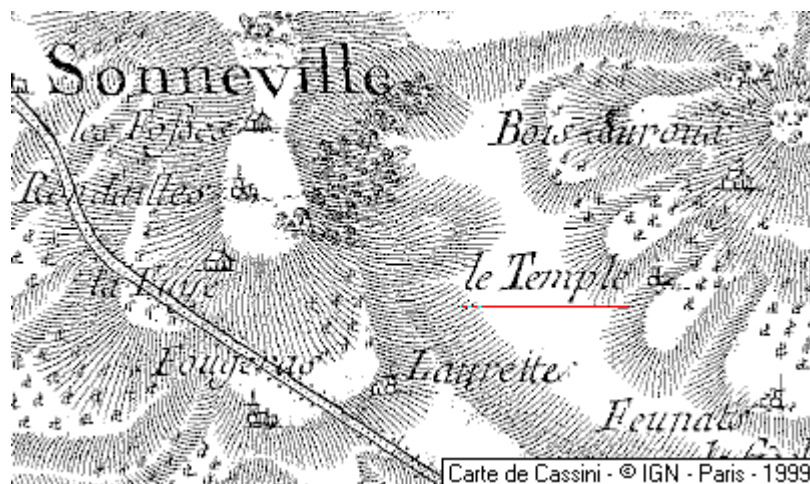
Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Top

Rouillac (16)

Maison du Temple de Rouillac

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Rouillac, Commune: Sonnevile - 16



Localisation: Maison du Temple de Rouillac

Les Templiers possédaient une commanderie que l'on nommait « Le Temple de Rouillac », elle se trouvait dans le village « le Temple » qui fût érigé autour de cette commanderie et qui d'origine templière.

Sources: *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Top

Saint-Jean d'Auvignac (16)

Maison du Temple de Saint-Jean d'Auvignac

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Barbezieux-Saint-Hilaire - 16



Localisation: Le lieu d'Auvignac à disparu

Dans la paroisse de Saint-Hilaire, au sud de Barbezieux, les Templiers avaient la haute

main sur la commanderie de Saint-Jean d'Auvignac. Nous en trouvons la confirmation dans le cartulaire du prieuré de Barbezieux, publié par l'archiviste de la Martinière.

Archives historique de la Saintonge et de l'Aunis. 1911, page 142.

Le lieu de cette commanderie a disparu. Cette maison, de même que celle de Viville, était passée sous la dépendance du Temple des Epeaux sous les Hospitaliers, en Saintonge. Le village des Epeaux fait partie de la commune de Meursac. Dans les bâtiments de la commanderie servant à une exploitation agricole, des vestiges intéressants de la chapelle subsistent encore.

Sa chapelle et ses biens avaient été aliénés à la Révolution.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Saint-Jean-Baptiste de Suris (16)

Maison du Temple Saint-Jean-Baptiste de Suris

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Chabanais - 16



Localisation: Maison du Temple Saint-Jean-Baptiste de Suris

Plus au sud, les Templiers avaient encore étendu leur influence, puisque la commanderie Saint-Jean-Baptiste de Suris était placée sous leur autorité. Cette maison ne se trouvait pas à Suris ; le commandant de la Bastide la situe à l'ouest de cette localité, à Béraudet, sur la voie romaine de Chassenon à Aulnay. L'emplacement du sanctuaire est d'ailleurs identifié par une pièce de terre qualifiée « La Chapelle », où l'on retrouve des pierres en provenant.

Disparue depuis de longues années, elle était encore signalée en 1652; son état, à cette date, était si précaire qu'on jugea prudent de l'interdire. Nous ignorons sa disposition, mais il y a lieu de supposer que l'architecture de la chapelle aura influencé la construction de l'église paroissiale de Suris, car elle possède un chevet plat. (Eglise édifée au début du XIIIe siècle).

Dans la région qui s'étend à l'est du département, en dehors des commanderies de Templiers de Mallerand et de Vouthon, il n'en existait pas d'autres.

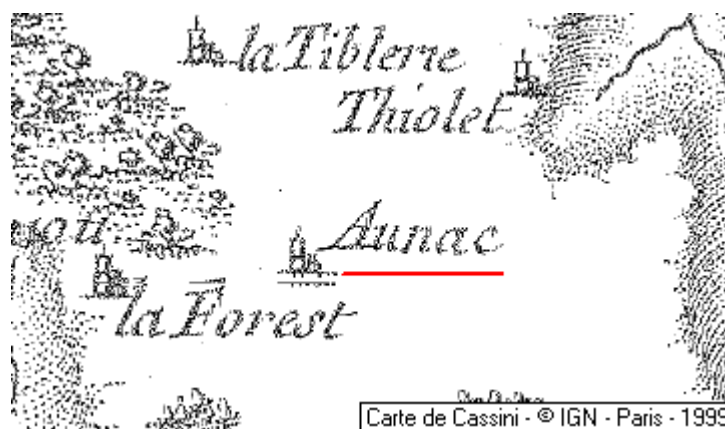
Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Sainte-Trinite (La) (16)

Maison du Temple de la Sainte-Trinité

Département: Charente, Arrondissement: Confolens, Canton: Boixe-et-Manslois, près Brillac - 16



Localisation: Maison du Temple de la Sainte-Trinité

Au nord de Brillac, à Aunac, les Templiers avaient installé une commanderie désignée sous le nom de Sainte-Trinité.

Son existence demeure obscure; on sait cependant qu'après avoir été unie à la commanderie Saint-Jean-Baptiste de Champeau, en Limousin, (cette commanderie limousine fondée en 1282, par les Templiers, comme celle de Beauvais-sur-Matha dans la Saintonge, appartient ensuite à l'ordre de Malte), elle ne cessa de décliner depuis le

XVIIe siècle.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Sallerit (16)

Domaine du Temple à Sallerit

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Aigre, Commune: Lupsault - 16*Localisation: Domaine du Temple à Sallerit*

Nous sommes encore moins documentés sur Sallerit que sur Bourcelaine. Ce membre de Beauvais-sur-Matha était, en 1373, comme Bourcelaine, déserté depuis deux ans et ne rapportait plus rien à la commanderie. Sallerit ne possédait pas de chapelle et n'était qu'une exploitation agricole. Quelques documents mentionnent ce lieu, notamment au XVIIe siècle.

—. Etablissements dépendants de le commanderie de Beauvais: enquête du pape Grégoire XI en 1373: Bourcelaine, Sallerit, Boixe, Le Fouilloux, Angoulême

—. visites prieurales (XVIe et XVIIIe siècle): Boixe, Le Fouilloux, Le Dognon, Angles, Châteaubernard.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Top

Tatre (Le Tâtre) (16)

Maison du Temple le Tâtre

Département: Charente, Arrondissement: Cognac, Canton: Charente-Sud - 16*Localisation: Maison du Temple le Tâtre*

Les quelques documents médiévaux que nous possédons sur le Tâtre sont trop tardifs pour permettre de connaître l'origine de cet établissement. La proximité des maisons templières du Deffend (ne reste plus aucune trace, impossible à localiser), de Saint-Jean-d'Auvignac, de **La Lande**, incite cependant à en attribuer la création au Temple.

Sa chapelle ayant été construite, nous le verrons plus loin, à l'extrême fin du XIIe siècle, on peut avancer la même période pour la fondation de la maison.

Assez curieusement, l'enquête de 1373 ne parle pas du Tâtre, alors qu'elle donne des informations sur toutes les maisons voisines et notamment sur la commanderie du Deffend située sur la commune actuelle du Tâtre.

La maison du Tâtre fut par la suite rattachée, vraisemblablement dès le XVe siècle, à la commanderie des Epeaux (Le Tâtre dépendait des Epeaux en 1479).

Elle figurait, comme membre des Epeaux, dans la visite prieurale effectuée en 1565, mais le feuillet qui la concernait fait aujourd'hui défaut dans le procès-verbal.



Localisation: Chapelle de la commanderie Le Tâtre

La chapelle, devenue église paroissiale, était dédiée à Notre-Dame. En 1673, les visiteurs la trouvèrent, dans l'ensemble, en bon état « et vitrée à la réserve de cinq vitreaux. » Elle était convenablement pourvue d'ornements sacerdotaux, linge et vases sacrés. On pouvait y voir deux tableaux, l'un représentant « la Passion de Nostre Seigneur » et l'autre Notre-Dame. Toutes les pièces composant le logis nécessitaient de nombreuses réparations, notamment « les chambres servant de cellier et de prison. » Les murs de la grange étaient « crevassés en plusieurs endroits » et si la fuye (colombier) était bien couverte « partye des trous d'icelle, qui sont de bricques [étaient] desmolis et rompus. » Près du logis se trouvait un petit lopin de pré, seule possession de la maison. Les revenus provenaient de cens, rentes et terrages, en argent, grain, chapons et poules.

En 1690, l'église était toujours en bon état, pavée de briques, avec des vitraux neufs, et le logis avait été complètement restauré extérieurement comme intérieurement. Les visiteurs mentionnent que la maison « est bastie à l'uzage du pays, partie des murailles sont de bois de cherpante, de sable, de brique et de chaux » et « qu'elle conciste en un corps de logis dans lequel il y a trois estages, sçavoir deux chambres basse carrelée à neuf, une descharge à costé qui sert de cellier, deux chambres hautes avesque cheminées dont les planchers ont esté rejoinz et, au dessus, les greniers ont esté pareillemant rejoinz. » La maison du Tâtre était alors affermée, avec celle de Viville, pour 650 livres par an.

En 1718, les bâtiments paraissent bien entretenus aux visiteurs, même la grange « où les murailles sont de terres, soutenues par six pilliers de bois, la cherpante étant apuyée sur lesdiz pilliers. » Le pigeonnier avait été transformé en endroit « à faire le vin. » Le

logis était habité par le curé qui percevait à son bénéfice les dîmes. L'ordre de Malte avait, au Tâtre, droit de haute, moyenne et basse justice qu'il faisait régulièrement exercer. La maison du Tâtre, où il n'y avait pas de terre labourable, était affermée, en 1718, 450 livres par an.

La visite de 1733 ne fournit guère de précisions nouvelles. Elle rapporte que « laditte église est éclairée par huit fenestre de peu de largeur, mais longue, aus-quelles presque tous les vitreaux manque... le sentuaire et le coeur sont bien vouttés et le reste sans voutte... le canpanié est un mur eslevé environ huit à dix pieds qui contient deux cloche de moyenne grandeur. »

En 1755, des vitraux neufs avaient été posés et l'église apparut en bon état aux visiteurs. La ferme se montait alors à 520 livres.

Si la voûte, la charpente et la couverture de l'église sont jugées bonnes en 1769, le tabernacle et le retable de l'autel sont dits « de toutes indécences » et leur remplacement est estimé à 120 livres.

On est enclin à penser, au vu de ses proportions, que l'église du Tâtre, aujourd'hui composée de deux travées originelles augmentées au XIXe siècle d'une travée à l'ouest, était primitivement dotée de trois travées, la partie disparue qui englobait la façade ayant pu être le pendant de là travée de choeur quant à son ordonnance et à ses percements. Les deux travées mesurent 13,80 m de long sur 9,10 m de large. Elles ont été édifiées probablement à l'extrême fin du XIIe siècle, en même temps que le chantier voisin de Notre-Dame de Barbezieux, aujourd'hui Saint-Mathias, certains détails, notamment aux fenêtres, étant communs aux deux édifices.

La travée de choeur, voûtée d'ogives aux moulures toriques retombant sur des groupes de colonnes, est un témoignage relativement précoce de ce type de voûtement dans la région, qui fut appliqué à la nef principale de Saint-Mathias à peu près dans le même temps.

Cette travée se termine par un mur plat - le chevet de Saint-Mathias était ainsi - percé d'une fenêtre aux proportions élégantes que l'on retrouve dans les deux fenêtres du même type ouvertes dans les murs nord et sud de cette travée. Ces fenêtres font un décrochement dans l'épaisseur du mur, l'archivolte étant à l'aplomb de la maçonnerie. Elle repose sur des colonnettes aux fûts tournés coiffées de chapiteaux élégamment

épannelés, sans tailloir, logés dans ce décrochement. Les bases de ces colonnettes forment un socle surmonté de deux tores séparés par une scotie. Un cordon sculpté surmonte l'archivolte, prolongé par une amorce de cordon horizontal au niveau des premiers claveaux.

L'ensemble de la maçonnerie est fait d'un bel appareil isodome.

Des contreforts rectangulaires, dont les glacis culminent à mi-hauteur du mur, épaulaient l'édifice. On peut en voir quatre: deux à l'est, un au nord et un autre au sud, épaulant le chevet. A l'époque moderne, au XVIIe ou au XVIIIe siècle, on a noyé les contreforts de la travée ouest dans de gros contreforts à haut glacis et à base moulurée qui altèrent l'élégance de cet édifice élancé et d'exécution très soignée.

Sur l'église du Tâtre, voir aussi J. George, Les Eglises de France. La Charente, Paris, 1933, page 269.

Charles Connoué, Les Eglises de Saintonge, tome IV, Saintes, 1959, page 90.

Charles Daras. Les Templiers en Charente. Les commanderies et leurs chapelles, Poitiers, 1981, page 88-90.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Maison du Temple du Tâtre ou du Tastre - Charles Daras



Localisation: Chapelle le Tâtre Img Jacques Filhol

Le pèlerin poursuivant sa route vers l'Espagne, par la voie secondaire dont nous nous efforçons de découvrir le tracé, rencontrait non loin de Condéon, (de curieuses réminiscences orientales se voient au portail de cette église) la commanderie du Tâtre

se trouve sur la route de Reignac à Baignes, La chapelle Saint-Jean, d'apparence assez fruste, présente la forme habituelle des édifices de Templiers.

Une longue fenêtre, sans décoration ajoure le choeur plus allongé que la nef, celle-ci couverte en lambris à des ouvertures plus réduites, mais accompagnées de colonnettes. (Des colonnettes existent à l'extérieur de la fenêtre.)

La façade et le pignon avec le clocher-arcade, ont été entièrement refaits. Ce monument, malgré tout, ne peut laisser indifférent, car il prouve qu'au XIIIe siècle, époque de sa construction, les Templiers, tout en conservant le plan rectangulaire des édifices de l'ordre, en avaient déjà, sensiblement, modifié la disposition intérieure et l'éclairage.

Au XIVe siècle, la couverture romane du choeur fut remplacée par des croisées d'ogives. Afin de renforcer les gouttereaux, de gros contreforts les épaulent; ceux de la construction du XIIIe siècle, peu élevés et terminés en glacis, sont encore en place au chevet.

A la clef, apparaît une croix de Malte. Cette maison du Tastre, en effet, était passée, comme tous les établissements des Templiers de la région, sous la dépendance des Hospitaliers du Temple des Epaux.

Sa chapelle est utilisée, de nos jours, pour les cérémonies du culte. Au nord-est du chevet, une terre appelée « champ du gouverneur », rappelle l'existence de cette commanderie.

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Top

Villegats (16)

Maison du Temple de Villegats

Département: Charente, Arrondissement et Canton: Confolens - 16



Maison du Temple de Villegats

Autrefois les Templiers possédaient à Villegats une importante commanderie. Lorsque cet ordre célèbre eut été aboli, la commanderie de Villegats passa entre les mains des chevaliers de Malte. Des bâtiments de la commanderie il subsiste une ancienne chapelle (Saint-Fiacre) et des caves intéressantes.

L'église Saint-Benoit a été restaurée en 1827.

L'église paroissiale du XIIe siècle est à chevet plat qui fut construite dans le village par la commanderie des Chevaliers de Saint-Jean (Malte).

Dédiée à Saint-Benoît, au XIIe siècle, couverte en berceau et terminée par un chevet plat dépourvu de sculpture, elle revêt l'austérité des constructions monastiques.

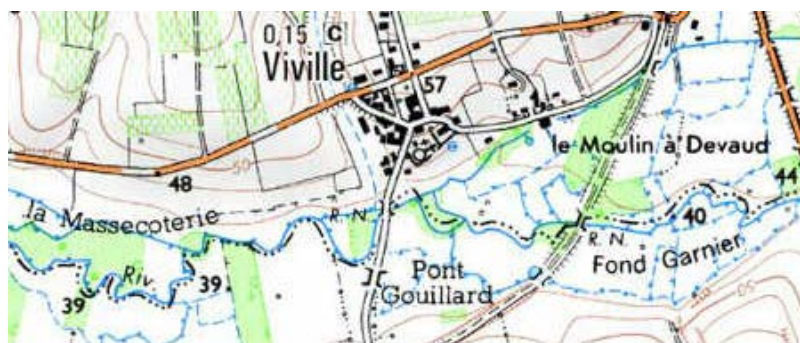
Voyez pour plus d'informations ce site: [Villegats](#)

Top

Viville (16)

Maison du Temple de Viville

Département: Charente, arrondissement: Cognac, canton: Châteauneuf-sur-Charente -16



Située dans une région où l'implantation des Hospitaliers était inexistante, membre de la commanderie du Temple du Deffend, voisine des maisons templières du Dognon, de Saint-Jean-d'Auvignac et de la Lande, la maison de Viville fut vraisemblablement fondée par les Templiers, mais l'absence de documentation ne permet pas d'en avoir la certitude. Cette même lacune archivistique laisse dans l'ombre Viville jusqu'au début du XIVe siècle.

Héritiers du Temple, les Hospitaliers détenaient la seigneurie du lieu et l'on voit, en 1331, Bertrand de Viville faire aveu au prieur d'Aquitaine, frère Pierre de Mail, pour des biens sis à Viville.

L'enquête de 1373, en mentionnant les revenus de la maison avant les hostilités franco-anglaises, laisse penser que Viville était un établissement de petite importance. Ses ressources annuelles, en argent, se montaient, avant la guerre, à 15 livres réduites à 3 en 1373. Les cens en chapons et poules n'atteignaient que 20 unités, chiffre tombé à 4 depuis le début des troubles. Les terrages et les dîmes fournissaient autrefois 30 setiers de céréales contre 1 setier 1/4 désormais. Les vignes données en complant et la dîme sur le vin rapportaient auparavant 5 tonneaux de vin seulement, revenu réduit à néant. La maison possédait anciennement deux moulins à eau dont le produit était de 20 setiers de grains, mais tous deux avaient été détruits au cours des hostilités.



Localisation: Viville, chevet et mur nord - Image M. Miguet

Comme les autres maisons dépendant de la commanderie du **Deffend**, Viville passa

avec cette dernière, aux mains de la commanderie des **Epeaux** au XVe siècle.

La visite prieurale de 1565 indique que la chapelle était fort délabrée, sans ornements, linge ni vases sacrés, et qu'il ne s'y faisait plus aucun service. Elle fut restaurée par l'ordre de Malte au cours du siècle suivant et devint même église paroissiale.

Son curé la fit visiter aux commissaires chargés d'effectuer la visite prieurale en 1673 qui notèrent dans leur procès-verbal: « la vouste qui est au dessus l'autel et les murailles au dessous estant le tout crevassé et les vitreaux sans vitres; y ayant des murailles devant ladite église, qui sont desmolie. Il n'y a aucun domaine audit lieu, mais joignant le cimetièrre d'icelluy il y a un mazuraud où on a dit que autrefois estoit le logis de la commanderie. Le revenu de laquelle consiste en ranthes et en la moitié des dixmes des bledz qui se recueillent en la paroisse dudit Viville... »

Si l'église, dédiée à Notre-Dame avait été rendue au culte, l'ordre de Malte n'avait pas jugé nécessaire de faire rebâtir une demeure à Viville.

Les visiteurs remarquent, en 1690, que le commandeur « a fait recouvrir et relatter l'église tout à neuf, racomoder la muraille du coeur qui menassoit ruyne, fait faire les vitreaux à neuf, de manière que ladite église est en très bon état. »

A cette date, le revenu annuel de Viville se composait de 31 livres, 45 boisseaux de froment à la mesure de Bouteville, 21 boisseaux de froment à la mesure de Barbezieux, 12 boisseaux d'avoine, 29 chapons, 4 poules et quelques dîmes. Le tout était affermé, avec les revenus du Tâtre, pour 650 livres par an.

En 1718, le fermier de Viville payait 480 livres, chaque année, au prieur d'Aquitaine et il devait, en outre, verser 100 livres au prieur-curé de la Magdeleine qui venait célébrer la messe toutes les trois semaines. Entrés dans l'église, les commissaires notent « que le coeur fait en dosme, est bien vousté, ayant trois vitreaux, l'un au dessus du tabernacle et les deux autres à chaque costé de la nefve, laquelle nefve n'est point voustée, nous y avons aussy remarqué une cloche bien sonnante quy est dans un petit campagné, la charpante, les vitreaux, les murs, les portes et tout ce qui despand de laditte église nous a paru en bon estât. Sortant de laditte église, et faisant le tour par le dheors d'icelle, avons remarqué un simetièrre sans clature, les couvertures de laditte église, les murs extérieures nous ont paru en bon estât. »

Il n'y avait à Viville aucune terre labourable ni maison. Les officiers de justice du Tâtre venaient y exercer le droit de justice haute, moyenne et basse, possédé par l'Ordre sur le lieu.

En 1755, l'église était desservie par les Cordeliers de Barbezieux qui y célébraient une messe tous les quinze jours et administraient les sacrements aux paroissiens, moyennant le versement d'une pension annuelle de 156 livres. A cette date, l'édifice était en parfait état. Viville était affermée, avec Saint-Jean-d'Auvignac, 500 livres par an.

Un document de 1769 indique que le chœur était alors voûté, sans charpente. La couverture, en tuile, n'avait pas été refaite depuis longtemps. Le mouton de la cloche et ses supports, pourris, étaient à remplacer. Le devis des travaux à effectuer sur l'église se montait à 40 livres.

L'église de Viville présente un plan qui se différencie des habituelles réalisations de l'ordre dans cette région tout en conservant les caractères de nombreux édifices saintongeais, preuve, s'il en était besoin, que l'architecture templière n'est pas aussi stéréotypée qu'il y paraît de prime abord.



Localisation: Viville, portail occidental - Image M. Miguet

Ce petit édifice, par ses dimensions, se rapproche des autres chapelles puisqu'il mesure intérieurement 20,80 m de long sur 4,50 m de large. Il se compose d'une nef à trois travées prolongée par une abside. Le voûtement originel a disparu: les deux premières travées étaient voûtées en plein cintre. Celles-ci s'étant effondrées, on les a remplacées

par des voûtes de briques en plein cintre surbaissé reposant sur des consoles qui semblent très postérieures à l'ensemble de l'édifice. La troisième travée constitue en fait un faux carré. Elle est voûtée d'ogives, mais les deux doubleaux qui la limitent retombent, en l'enserrant, sur des chapiteaux romans, les deux chapiteaux séparant cette travée de l'abside étant historiés. La nef n'est percée que de deux petites fenêtres, l'une au sud, dans la première travée, l'autre au nord, dans la deuxième travée, partant de la façade ouest.

La façade est encadrée à l'ouest par deux contreforts rectangulaires peu saillants dépassant de peu la hauteur du portail et terminés par un glacis. Elle ne comporte qu'un portail à deux voussures reposant sur des piédroits. La voussure extérieure prenait appui sur des colonnettes si l'on en juge par la saillie importante du bandeau sculpté de dents de scie qui faisait office de tailloir et se prolonge de chaque côté jusqu'aux contreforts. La voussure intérieure repose sur ce même bandeau qui fait office de tailloir, le piédroit étant prolongé à cet endroit par un semblant de chapiteau de section carrée très légèrement épannelé. L'astragale qui le délimite se poursuit en une moulure jusqu'aux contreforts. L'archivolte est surmontée d'un beau cordon décoré de feuillages venant prendre appui sur les dents de scie.

Sur l'église de Viville, voir aussi: J. George, *Les Eglises de France. La Charente*, Paris, 1933, p. 287; Ch. Connoué, *Les Eglises de Saintonge*, t. IV, Saintes, 1959, p. 159 et Ch. Daras, *Les Templiers en Charente. Les commanderies et leurs chapelles*, Poitiers, 1981, p. 74-77.

Sources: Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - Anne-Marie Legras - Editions du CNRS - 1983

Viville

Viville, base Palissy, ministère français de la Culture

Top

Vouthon (16)

Maison du Temple de Vouthon

Département: Charente, Arrondissement: Angoulême, Canton: Montbron - 16



Localisation: Maison du Temple de Vouthon

Parmi les établissements des Templiers, la commanderie de Vouthon passe pour avoir été l'un des plus anciens, bien que sa chapelle Saint-Martin ait été tardivement élevée.

La construction assez confuse de cet édifice prouve manifestement qu'il n'est pas l'oeuvre du même architecte. Tout d'abord, on se contenta d'élever les deux travées étroites de la nef, délimitées par les demi-colonnes soutenant les doubleaux des berceaux. Leur forte brisure semble indiquer que la chapelle avait été refaite à la fin du XIIe siècle.

Quelques années plus tard, dans le but d'aménager le choeur, la travée orientale se trouva réduite par l'introduction de pilastres recevant la retombée de trois rouleaux. La présence de ces arcs, peu justifiée puisqu'aucun clocher ne surmonte le choeur, avait nui à l'éclairage de la nef. Afin d'y remédier, des travaux furent entrepris au XVe siècle; la fenêtre au revers de la façade fut allongée et une ouverture fut percée au gouttereau septentrional. (Toutes les fenêtres sont ornées de moulures prismatiques).



Le mur droit fermant le choeur conserva son arc d'encadrement, mais on remplaça le triplet roman qui devait exister, à l'origine, par une fenêtre à meneaux, plus lumineuse.

Au portail, les colonnettes sont en grand nombre. De chaque côté, trois reçoivent les rouleaux brisés et deux autres servent d'appui à l'archivolte en pointes de diamant. Bien que cette dernière soit ouvragée comme à Malleyrand, la décoration reste fruste tant au dehors qu'à l'intérieur de

l'édifice. La sculpture ne s'épanouit guère qu'à la corniche du gouttereau sud. (Aucun

modillon ouvragé n'apparaît au gouttereau sud). Parmi des représentations burlesques on distingue un modillon à copeaux, intéressant à identifier après en avoir retrouvé le dessin sur l'une des voussures du portail de Petit Mas-Dieu.

D'importants remaniements ont également altéré la façade au cours des guerres anglaises. Celle-ci fut exhaussée et une ouverture insolite fut établie sur le cordon qui sépare l'étage au-dessus de la fenêtre allongée dont nous avons parlé.

Afin d'assurer la protection de l'église, les contreforts ont été considérablement renforcés.

A la vérité, tant de travaux exécutés dans ce monument ne permettent plus de reconnaître, avec assurance, son ancienne présentation.

Suivant la coutume, les bâtiments conventuels avoisinaient le chevet de la chapelle. De hauts escaliers y donnent accès; l'un d'eux conduit à une grande salle dont la porte extérieure est décoré par un arc en accolade. Cette ornementation, non sans rapport avec celle de Villegats, montre bien que les logis avaient été, pour la plupart, refaits par les Hospitaliers, lorsqu'ils succédèrent aux Templiers.

Nous ne terminerons pas l'examen de cette commanderie sans rappeler qu'au presbytère de Montbron on peut voir une statuette en bois, de la fin du XVI^e siècle, représentant un cavalier avec une croix peinte sur la poitrine. Provenant, selon toute vraisemblance, de la commanderie de Vouthon, ce cavalier, à l'allure fière et martiale, évoque, mieux que toute autre figuration, la vie rude de ces moines soldats. « Cette statuette est aujourd'hui classée. Découverte dans l'église de Montbron, dédiée à saint Maurice, elle ne peut prêter à confusion avec l'effigie de ce saint. »

Sources: Les Templiers en Charente les Commanderies et leurs Chapelles - Charles Daras - S.A.H.C.

Vouthon Trudon Ordre de Malte et des Ormes

Parmi les établissements des Templiers, la commanderie de Vouthon passe pour avoir été l'un des plus anciens, bien que sa chapelle Saint-Martin ait été tardivement élevée.

La construction assez confuse de cet édifice prouve manifestement qu'il n'est pas l'oeuvre du même architecte que la chapelle de Malleyrand. Tout d'abord, on se contenta d'élever les deux travées étroites de la nef, délimitées par les demi-colonnes soutenant les doubleaux des berceaux. Leur forte brisure semble indiquer que la

chapelle avait été refaite à la fin du XIIe siècle.

Quelques années plus tard, dans le but d'aménager le chœur, la travée orientale se trouva réduite par l'introduction de pilastres recevant la retombée de trois rouleaux. La présence de ces arcs, peu justifiée puisqu'aucun clocher ne surmonte le chœur, avait nui à l'éclairage de la nef. Afin d'y remédier, des travaux furent entrepris au XVe siècle; la fenêtre au revers de la façade fut allongée et une ouverture fut percée au gouttereau septentrional. (Toutes les fenêtres sont ornées de moulures prismatiques).

Le dernier précepteur de Nantes, un prêtre du nom de Pierre Mathieu et quatre autres, furent reçus en la chapelle du Temple de Vouthon « de Vertone » pro « de Vuctone », « Engolismensis diocesis », vers 1290, à la Toussaint, par Baymond de Mareuil, chevalier, et lieutenant du précepteur du Poitou, en présence de Gérard la Vergne, précepteur de Périgueux (ou du Périgord) et d'autres Templiers.

Un autre précepteur, celui de ChâteauBernard, parlant de la même cérémonie de réception, donne toutefois Raymond de Mareuil, comme précepteur de cette maison de Vouthon.

Sources: Chevaliers de Malte, Grand prieuré de France et Trudon des Ormes - les maisons du Temple en France à travers les interrogatoires du Procès.